

# CHAPITRE 12

## Les grandes transformations sociales et démographiques



Les transformations économiques s'accompagnent de transformations de la structure sociale. La prise en compte du temps long sera nécessaire pour appréhender les évolutions des groupes sociaux et le changement social. L'analyse de la mobilité sociale nécessitera de s'interroger sur les instruments de sa mesure et la définition des populations concernées. On étudiera les trajectoires individuelles et collectives. On présentera le mode de calcul et la signification des grands indicateurs démographiques. On étudiera les relations entre développement économique, évolution des pyramides des âges et flux démographiques. On montrera que les modes de vie - notamment la consommation - se transforment en raison de multiples facteurs, sociologiques, démographiques et environnementaux.

Les mutations profondes de nos économies se sont accompagnées de transformations des structures sociales et démographiques. L'étude des grandes mutations depuis la révolution industrielle oblige donc à s'interroger sur la nature de ces transformations.

Dès lors, comment les structures sociales et démographiques ont-elles évoluées depuis le 19<sup>e</sup> siècle ?

Dans une première section, nous nous intéresserons aux mutations de la structure sociale et à l'évolution de la mobilité sociale. Comment les sociologues analysent-ils la structure sociale ? Quelles sont leurs oppositions ? Et quels sont leurs outils pour analyser celle-ci ? En particulier, quel est l'intérêt mais aussi les limites des PCS ? Et, au final, comment ont évolué les différents groupes sociaux du bas au haut de l'échelle sociale ? En quoi ces mutations ont-elles ouvert la possibilité de la mobilité sociale ? Comment en rendre compte et quel est son ampleur ? Comment expliquer les trajectoires sociales ?

Dans une deuxième section, nous analyserons les transformations démographiques et l'évolution des modes de vie. Comment les démographes analysent-ils la population et ses évolutions ? Quelles sont les grandes dynamiques démographiques, leurs causes et leurs effets ? Au-delà, comment ont évolué nos modes de vie ? Peut-on parler d'une uniformisation de nos modes de vie ?

# PLAN DU CHAPITRE

<b>SECTION 1 : MOBILITE SOCIALE ET TRANSFORMATION DES STRUCTURES SOCIALES .....</b>	<b>3</b>
I. QUELLES TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE SOCIALE DEPUIS LE 19 <sup>E</sup> SIECLE ?.....	3
A. <i>L'analyse de la structure sociale par les sociologues</i> .....	3
1. Qu'est-ce que la structure sociale ? .....	3
2. L'analyse classiste de Marx .....	3
3. Les analyses stratificationnistes de Weber et Warner .....	3
4. Bourdieu et le renouvellement de l'approche classiste .....	5
B. <i>Les PCS : un outil d'analyse de la structure sociale</i> .....	6
1. La nomenclature des PCS et son intérêt .....	6
2. Les limites des PCS.....	7
3. La rénovation des PCS.....	8
C. <i>Les mutations des groupes sociaux</i> .....	10
1. Au bas de l'échelle sociale : de la classe ouvrière aux classes populaires.....	10
2. En haut de l'échelle sociale : rénovation et recomposition des élites .....	14
3. Au milieu de l'échelle sociale : de l'apogée à la dérive des classes moyennes ?.....	17
4. Le monde rural : la fin des paysans ?.....	21
II. QUELLES EVOLUTIONS DE LA MOBILITE SOCIALE DEPUIS LE 19 <sup>E</sup> SIECLE ?.....	22
A. <i>L'analyse de la mobilité sociale par les sociologues</i> .....	22
1. Qu'est-ce que la mobilité sociale ? .....	22
2. La mesure de la mobilité sociale par les tables de mobilité .....	23
3. Les limites des tables de mobilité.....	25
4. Le renouveau de l'étude de la mobilité .....	26
B. <i>Les évolutions de la mobilité sociale</i> .....	26
1. La mobilité sociale au 19 <sup>e</sup> siècle .....	26
2. L'évolution de la mobilité masculine depuis le 20 <sup>e</sup> siècle .....	27
3. L'évolution de la mobilité féminine depuis le 20 <sup>e</sup> siècle .....	28
C. <i>Expliquer les trajectoires sociales</i> .....	28
1. Le rôle des dynamiques générationnelles .....	28
2. Le rôle des institutions : famille et école .....	29
3. Le rôle des stratégies : l'analyse coût / avantage.....	29
<b>SECTION 2 : TRANSFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTION DES MODES DE VIE .....</b>	<b>29</b>
I. QUELLES TRANSFORMATIONS DES STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES DEPUIS LE 19 <sup>E</sup> SIECLE ?.....	29
A. <i>L'analyse démographique et ses outils</i> .....	29
1. Qu'est-ce que la démographie ? .....	29
2. Les principaux indicateurs démographiques .....	30
3. Les outils d'analyse de la structure démographique.....	31
B. <i>Les grandes dynamiques démographiques et leurs causes</i> .....	32
1. Le modèle de la transition démographique.....	32
2. Les grandes dynamiques démographiques.....	33
3. Les explications des phénomènes démographiques .....	35
C. <i>Les principaux effets des dynamiques démographiques</i> .....	37
1. La croissance démographique : moteur ou frein à la croissance ? .....	37
2. Quels effets du vieillissement ? .....	39
II. QUELLES EVOLUTIONS DES MODES DE VIE DEPUIS LE 19 <sup>E</sup> SIECLE ? .....	41
A. <i>L'urbanisation et ses effets</i> .....	42
1. L'urbanisation... ..	42
2. ...bouleverse les modes de vie.....	42
B. <i>De la révolution consumériste à sa remise en cause ?</i> .....	43
1. L'avènement d'une société de consommation.....	43
2. ...puis sa remise en cause ?.....	44
C. <i>Vers une uniformisation des modes de vie ?</i> .....	45
1. Une uniformisation des modes de vie... ..	45
2. ...à relativiser .....	45
<b>REFERENCES .....</b>	<b>46</b>

## SECTION 1 : MOBILITE SOCIALE ET TRANSFORMATION DES STRUCTURES SOCIALES

Les transformations économiques s'accompagnent depuis le XIXe siècle de mutations de la structure sociale (I) et d'un accroissement de la mobilité sociale (II).

### I. QUELLES TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE SOCIALE DEPUIS LE 19<sup>E</sup> SIECLE ?

Les mutations de la structure sociale au XIXe siècle qui interviennent sous l'effet de la double révolution économique et politique donnent lieu à de multiples analyses de la part des fondateurs de la sociologie et à partir desquelles se sont développées les analyses ultérieures (A). A partir de la seconde moitié du XXe siècle, les sociologues cherchent à développer des outils pour analyser la structure sociale et ses évolutions dont on peut questionner l'intérêt et les limites (B). Ces différents éléments permettent d'appréhender les grandes évolutions des groupes sociaux depuis le XIXe siècle (C).

#### A. *L'analyse de la structure sociale par les sociologues*

##### 1. Qu'est-ce que la structure sociale ?

La structure sociale correspond à la façon dont la société est hiérarchisée entre différents groupes sociaux. Celle-ci a été profondément bouleversée depuis le XIXe siècle sous l'effet à la fois de la **révolution industrielle** et de la **Révolution de 1789**. La première a nourri un mouvement d'enrichissement collectif sur le long terme, et a modifié les sources de la fortune, la répartition des activités et les conditions de travail. La seconde a entraîné le passage progressif d'une société d'ordres, où la place de chacun était définie par sa naissance et son appartenance familiale, à une société fondée sur l'égalité de droit.

##### 2. L'analyse classiste de Marx

Marx<sup>1</sup> présente les caractéristiques de la société capitaliste. **Il montre que la suppression des hiérarchies de droit n'empêche pas les sociétés capitalistes d'être des sociétés hiérarchisées en classes.** Une classe sociale a deux dimensions selon Marx :

- **Une dimension objective** : les membres d'une classe sociale occupent la même place dans le processus de production et partagent des conditions d'existence similaires. On parle alors de classe « en soi ».
- **Une dimension subjective** : les membres d'une classe sociale ont une conscience de classe, c'est-à-dire qu'ils ont conscience d'avoir les mêmes intérêts et ont la volonté de les défendre collectivement. On parle alors de classe « pour soi ».

Le développement des forces productives au sein de la société capitaliste est à l'origine d'un processus de **bipolarisation entre deux grandes classes sociales : les capitalistes ou bourgeois, qui disposent des moyens de production, et les prolétaires qui ne disposent que de leur force de travail.** Or, les capitalistes exploitent les prolétaires en s'accaparant la plus-value (différence entre la richesse créée par le prolétaire grâce à son travail et le salaire versé au prolétaire pour qu'il renouvèle sa force de travail). La société capitaliste est donc intrinsèquement inégalitaire et les deux grandes classes sociales se caractérisent par des intérêts antagonistes ce qui génère des conflits qui, en se multipliant, sont à l'origine de la **lutte des classes** dont le moteur est le prolétariat, seule classe qui a intérêt au changement. Cette lutte des classes est de nature à accélérer l'avènement du communisme, après une phase de dictature du prolétariat, fondée sur le principe « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

L'analyse classiste de Marx est qualifiée de **réaliste** au sens où, selon lui, les classes sociales ont une réalité objective et le sociologue ne fait que les nommer et les décrire.

##### 3. Les analyses stratificationnistes de Weber et Warner

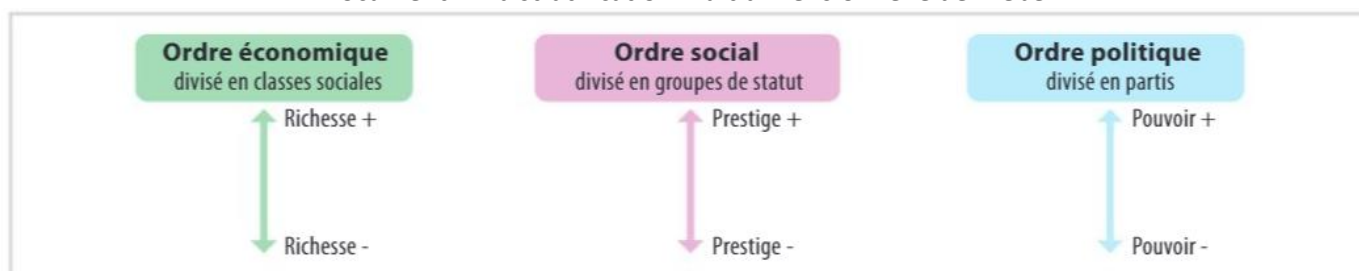
**Max Weber<sup>2</sup> conteste la vision réaliste des classes sociales.** Il développe une théorie alternative selon laquelle les individus peuvent être classés sur une échelle continue de positions mais ils ne forment pas un groupe social au sens où ils ne développent pas de sentiment d'appartenance. C'est le sociologue qui opère des regroupements entre ces

individus à des fins d'analyse de la structure sociale mais qui n'ont pas d'existence réelle. Ces groupes sont appelés des strates d'où le fait que l'on qualifie l'analyse wébérienne de stratificationniste.

Par ailleurs, **Max Weber conteste la vision strictement matérialiste de Marx**. Selon lui, la structure sociale se compose de **trois hiérarchies sociales distinctes** :

- **L'ordre économique** est déterminé par la « chance d'accéder aux biens » (compte tenu de ses revenus, de sa famille, de sa profession, etc.). Ces différences définissent des « **situations de classe** » différentes. Weber distingue quatre grandes classes sociales : la classe ouvrière, la petite bourgeoisie indépendante, les classes moyennes salariées, les classes privilégiées par la propriété ou l'éducation.
- **L'ordre politique** est déterminé par le niveau de pouvoir. Ces différences définissent des **partis**.
- **L'ordre social** est déterminé par le niveau de prestige (compte tenu de sa profession, de sa naissance, de l'instruction, du style de vie). Ces différences définissent l'appartenance à un « **groupe de statut** » différent.

#### Document 1 : la stratification multidimensionnelle de Weber



Pour Weber, un individu peut avoir une position élevée sur un axe (être un riche industriel par exemple) et basse sur un autre (ne pas avoir de pratiques culturelles valorisées). **Les membres d'une classe n'ont donc pas forcément une conscience de classe et ne sont pas forcément mobilisés dans la lutte.**

La conception wébérienne a largement inspiré la sociologie américaine et notamment William Lloyd Warner. Dans sa célèbre enquête empirique sur la classification sociale dans la petite ville de Yankee city (Newburyport) entre 1931 et 1935, Lloyd Warner **s'oppose à la vision binaire de la sociologie marxiste. Il met en évidence six strates distinguées essentiellement par le statut social** défini par la profession, le niveau d'instruction, le revenu et le prestige social.

- La strate « supérieure-supérieure » (*upper-upper class*) comprend seulement 1,44% de la population et est composée des familles riches ayant une position importante depuis plusieurs générations. Cette « aristocratie sociale » constitue un milieu très fermé, avec une forte tendance à l'endogamie.
- La strate « supérieure inférieure » (*lower-upper class*) (1,56%) comprend les milieux supérieurs fortunés dont la richesse est plus récente : ce sont des « parvenus » ou des « nouveaux riches ». Elle est caractérisée par une imitation de la *upper-upper class* mais est considérée comme moins distinguée.
- La strate « moyenne supérieure » (*upper-middle class*) (10,22%) est assimilée par Warner à une classe moyenne aisée d'hommes d'affaires et de professions libérales. Les membres de cette strate sont actifs dans le fonctionnement de la cité, ils revendiquent souvent l'exercice de responsabilités sociales.
- La strate « moyenne inférieure » (*lower-middle class*) (23,12%) est assimilée à la petite bourgeoisie et comprend des petits patrons, des commerçants, ou des « cols blancs au statut confirmé ». Cette strate est caractérisée par une « moralité affichée », un souci de respectabilité et un désir de réussite sociale.
- La strate « inférieure supérieure » (*upper-lower class*) (32,6%) est qualifiée par Warner de « classe inférieure honnête ». Elle comprend des « boutiquiers », de petits employés, ou des ouvriers plutôt qualifiés. Ses membres disposent d'une aisance modeste, ils sont généralement considérés comme honnêtes et respectables.
- La strate « inférieure inférieure » (*lower-lower class*) (25,2%) est composée d'une population à statut précaire : travailleurs saisonniers, chômeurs. Les minorités y sont fortement représentées (noirs, italiens, etc.). Les membres de cette strate sont souvent « déclassés socialement », manifestent des comportements « asociaux » et vivent dans un habitat dégradé.

#### 4. Bourdieu et le renouvellement de l'approche classiste

Pierre Bourdieu<sup>3</sup> est un sociologue français, issu d'une famille modeste, qui a **renouvelé l'analyse des classes** de Marx en s'inspirant également des travaux de Weber tout en se distinguant sur plusieurs points de ces analyses fondatrices. Il développe son analyse dans de nombreux ouvrages.

Pour lui comme pour Marx, il existe réellement dans la société une hiérarchie sociale : il y a des groupes dominés et des groupes dominants. Mais, contrairement à Marx, pour lui le fondement de cette hiérarchie n'est pas uniquement économique ce qui le rapproche de Weber. **Le fondement de la hiérarchie sociale repose** selon lui sur :

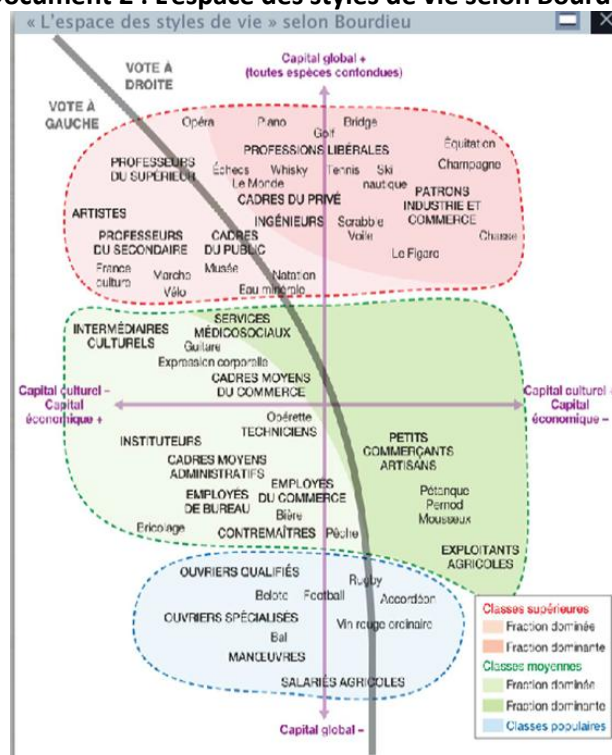
- **Le volume de capital** que possède un individu c'est-à-dire les ressources mobilisables par un individu
- **Le type de capital** qu'un individu possède qui peut être :
  - **Le capital économique** constitué des revenus et du patrimoine
  - **Le capital culturel** qui a trois formes : une forme objectivée (biens culturels), une forme institutionnalisée (diplômes et titres), une forme incorporée qu'il appelle « habitus » et qui correspond à l'ensemble des manières d'agir et de penser incorporées en chaque individu et qui influencent ses pratiques sociales (manière de parler, de se mouvoir, etc.)
  - **Le capital social** qui correspond aux relations mobilisables par l'individu.

En fonction du **stock de capital global dont dispose un individu mais aussi de la structure de celui-ci**, et en particulier en termes de capital économique et culturel, Bourdieu délimite **3 classes sociales** :

- Les classes supérieures qui disposent d'un capital global élevé et dont les fractions supérieures disposent de plus de capital économique que culturel (ex : patron d'industrie, professeur)
- Les classes moyennes qui disposent d'un capital global intermédiaire et dont les fractions supérieures disposent de plus de capital économique que culturel (ex : petits commerçants, institut)
- Les classes populaires qui disposent d'un capital global faible qu'il soit économique ou culturel (ex : ouvrier)

**L'appartenance à une classe détermine un style de vie intériorisé par la socialisation et qui détermine un « habitus » de classe.** Selon Bourdieu, cela est à l'origine de **rapports de domination** : les classes supérieures ont le « goût légitime », les classes moyennes font des « fautes de goût » et les classes populaires ont « le goût de la nécessité ». Mais cet habitus est tellement intériorisé lors de la socialisation que les individus n'en ont pas conscience. Ainsi, **les rapports de domination sont parfois invisibles** ce qui explique selon Bourdieu pourquoi il y a peu de chance que cela se traduise par une lutte des classes.

Document 2 : L'espace des styles de vie selon Bourdieu



## B. Les PCS : un outil d'analyse de la structure sociale

### 1. La nomenclature des PCS et son intérêt

La nomenclature des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) est un outil construit par l'INSEE depuis 1982 visant à classer la population en un nombre réduit de catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale c'est-à-dire dont les membres ont une situation économique, des pratiques et des comportements proches. Elle trouve son origine dans le code des Catégories Socio-Professionnelles (CSP) élaboré par l'INSEE pour le recensement de 1954. Il puise toutefois lui-même ses racines dans une histoire bien plus ancienne. Il résulte d'un long processus au cours duquel se sont dégagées, principalement au XVIIIe, XIXe et dans la première moitié du XXe siècle, les lignes de clivage auparavant entremêlées permettant de distinguer les positions sociales en France.

Plusieurs critères sont utilisés pour construire ces catégories homogènes socialement : le statut professionnel, la profession exercée, la position dans la hiérarchie, le niveau de qualification et le secteur d'activité. La nomenclature comporte 3 niveaux d'agrégation emboîtés : les groupes socioprofessionnelles (8 postes), les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) et les professions (486 postes).

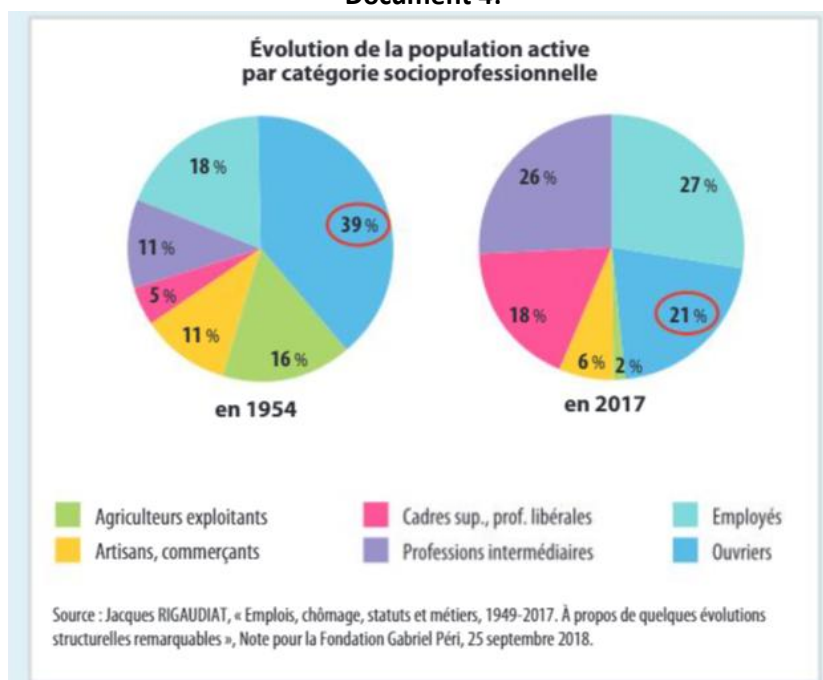
#### Document 3 : Les groupes socioprofessionnels de la nomenclature des PCS de 1982

1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS)
4	Professions intermédiaires (PI)
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

Les PCS constituent un outil puissant d'analyse de la société.

- Elles permettent de **suivre l'évolution au cours du temps des effectifs de chaque catégorie sociale** et montrent les tendances de long terme de la société : la baisse de la part des ouvriers caractéristique d'une désindustrialisation, l'augmentation de la part des cadres et professions intermédiaires lié à l'augmentation des besoins en postes qualifiés, la salarisation de la population qui répond au déclin des indépendants....

#### Document 4:



- Elles permettent également de repérer des pratiques communes aux membres d'une même PCS (en matière de vote ou de pratiques culturelles par exemple) ainsi que les inégalités entre les différentes PCS (revenu, départ en vacances, etc.).

Document 5 :

**Sorties culturelles selon la catégorie sociale  
Au cours des douze derniers mois**

Unité : %

	Ont assisté à un concert	Ont assisté à une pièce de théâtre	Ont visité un musée ou une exposition	Sont allés au cinéma	Sont allés dans une bibliothèque ou une médiathèque
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	45	37	58	62	47
Cadres et professions intellectuelles supérieures	57	42	58	77	53
Professions intermédiaires	42	26	46	74	46
Employés	32	17	32	59	32
Ouvriers	30	14	31	57	24
Inactifs	30	22	35	53	36
<b>Ensemble</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>39</b>	<b>60</b>	<b>37</b>

**Lecture :** 14 % des ouvriers contre 42 % des cadres déclarent avoir assisté à une pièce de théâtre dans les douze derniers mois.

**Source :** ministère de la Culture – Données 2024 – © Observatoire des inégalités

## 2. Les limites des PCS

Malgré son intérêt, la nomenclature des PCS fait l'objet de **nombreuses critiques**.

- Les **chômeurs** sont classés dans leur catégorie d'origine (avant de se retrouver au chômage) alors qu'ils vivent une situation bien différente des actifs.
- Le **statut d'emploi** (en CDI ou en emploi précaire) n'est pas pris en compte alors que les emplois précaires ont connu une forte croissance depuis les années 1980. On va par exemple classer ensemble un secrétaire qui travaille depuis 20 ans dans la même entreprise et un autre qui a un CDD de 2 mois alors qu'ils vivent une situation bien différente.
- **Certaines catégories apparaissent de moins en moins homogènes :**
  - Les employés : les différences de diplômes sont fortes car il y a des salariés déclassés, qui n'ont pas trouvé à être embauchés à leur niveau de diplôme. De plus, tous les policiers et militaires sont classés dans cette catégorie avec des diplômes très différents. C'est la catégorie où il y a le plus de précarité mais aussi beaucoup d'employés du secteur public, bien protégés et avec des salaires supérieurs au secteur privé souvent au SMIC. Les différences de salaires dans cette catégorie vont de 50 à 125 % du salaire moyen.
  - Les ouvriers : il y a de plus en plus de différences entre les ouvriers qualifiés et non qualifiés du secondaire qui sont menacés par les délocalisations et fermetures d'usines. Selon Thierry Amossé et Olivier Chardon, il y aurait plus de proximités entre les ouvriers et employés non qualifiés qu'entre les ouvriers qualifiés et non qualifiés. Ainsi, il y a de plus en plus **d'inégalités intra-catégorielles** au sein de ce groupe socioprofessionnel.

- Les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) : cette catégorie est constituée d'une grande diversité de sous-groupes : les professions libérales, les PDG, les professeurs de lycée, les artistes...
- Les PCS ne permettent pas de rendre compte de la **multiplicité des facteurs de différenciation sociale** qui fracturent les groupes socioprofessionnels : le genre, l'origine géographique, l'âge, l'origine ethnique, etc. Ainsi, le sentiment d'appartenance à un groupe socioprofessionnel peut être très faible.
- Les PCS ne recourent pas les **notions utilisées par les sociologues** pour décrire les groupes sociaux (classes populaires, classes moyennes, élites, classes dominantes, etc.).

### 3. La rénovation des PCS

Pour tenir compte de ces différentes limites, l'INSEE procède régulièrement à une rénovation des PCS. Ce fut le cas en 2003 et, plus récemment, en 2020.

La nouvelle nomenclature, appelée **PCS 2020**, reste organisée avec une logique d'emboîtement partant de six groupes très larges, subdivisés en 30 catégories socioprofessionnelles, elles-mêmes divisées en 316 professions. Les groupes socioprofessionnels demeurent inchangés : agriculteurs exploitants ; artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires ; employés ; ouvriers. Les 30 catégories socioprofessionnelles (CS) sont inchangées dans leur contenu, mais certains intitulés ont été revus pour mieux rendre compte de leur composition. Par exemple, la catégorie des « policiers et militaires » est devenu « policiers, militaires, pompiers et agents de sécurité privés ». En revanche, le niveau détaillé, celui des professions, a été profondément rénové. Par rapport à la nomenclature de 2003, les professions sont moins nombreuses (316 contre 486) et de tailles plus homogènes.

Cette nomenclature est complétée par **le schéma en « classes d'emploi »** rend compte des inégalités liées à la structure des emplois et propose une grille de lecture stratifiée de la société, complémentaire aux groupes et catégories historiques. Concrètement, ce schéma définit quatre niveaux de qualification pour les indépendants et les salariés, depuis les emplois occupant les positions les moins élevées jusqu'à ceux de niveau supérieur. Le niveau de qualification des emplois salariés correspond à celui de la profession exercée ; il est estimé à partir d'une notion composite mêlant diplôme requis, position occupée et niveau de rémunération. Pour les emplois indépendants, la hiérarchisation s'appuie sur le niveau de qualification des professions salariées équivalentes et la taille de l'entreprise. De plus, dans chaque sous classe d'emplois salariés, le schéma donne à voir des lignes de clivage jusqu'alors absentes de la nomenclature, selon le type de contrat de travail (à durée limitée ou non) et la nature de l'employeur (fonction publique ou secteur privé).

Ce schéma en classes d'emploi permet notamment de faire mieux apparaître les inégalités au sein des groupes sociaux en fonction de la précarité comme le mettent en évidence Thomas Amossé, Joanie Cayouette-Remblière et Julien Gros<sup>4</sup>. Dans toutes les classes, la précarité affecte le niveau de revenus : les précaires gagnent respectivement 55 %, 66 %, 75 % et 82 % du salaire moyen des classes A, B, C et D. La précarité affecte très fortement le type de logement occupé. Dans une société bancarisée où l'achat d'un logement est pratiquement indissociable de l'accès à un prêt bancaire et où les banques conditionnent les crédits à un contrat de travail à durée indéterminée, le statut de propriétaire est bien moins accessible aux salariés en contrat à durée limitée, à tel point qu'il en efface les différences entre niveaux d'emploi. En effet, alors que sur la plupart des indicateurs, les sous-classes de précaires se distinguent entre elles d'un point de vue hiérarchique, en ce qui concerne le statut de logement, les quatre sous-classes de précaires présentent un taux d'accès à la propriété similaire (entre 42 % et 47 %), contre 61 % de la population des personnes en emploi. Par conséquent, si les salariés en contrat à durée limitée se singularisent fortement au sein de la classe A (71 % de propriétaires, seulement 47 % parmi les A4), ils se différencient très peu des autres sous-classes au sein de la classe D.

## Document 6 : Le schéma en classes d'emploi

<b>I</b>	<b>Emplois indépendants</b>
I1	de niveau supérieur
I2	de niveau intermédiaire
I3	de petits indépendants, avec salarié ou aide familial
I4	de petits indépendants, sans salarié ou aide familial
<b>A</b>	<b>Emplois salariés de niveau supérieur</b>
A1	d'orientation technique, en CDI
A2	d'orientation tertiaire en CDI
A3	fonctionnaires
<b>B</b>	<b>Emplois salariés de niveau intermédiaire</b>
B1	d'orientation technique, en CDI
B2	d'orientation tertiaire en CDI
B3	fonctionnaires
B4	en contrat à durée limitée

<b>C</b>	<b>Emplois salariés d'exécution qualifiés</b>
C1	d'orientation ouvrière, en CDI
C2	d'orientation employée, en CDI
C3	de fonctionnaires
C4	en contrat à durée limitée
<b>D</b>	<b>Emplois salariés d'exécution peu qualifiés</b>
D1	d'orientation ouvrière, en CDI
D2	d'orientation employée, en CDI
D3	de fonctionnaires
D4	en contrat à durée limitée (ou auprès de particuliers)

Source : INSEE

Elle est aussi complétée par la « PCS Ménage » qui permet d'analyser la société non plus seulement du point de vue des individus, mais aussi des ménages. Ce nouvel outil croise deux critères d'analyse des inégalités souvent séparés : la configuration résidentielle (ou familiale) et la situation socioprofessionnelle individuelle. En effet, définir la position sociale du ménage uniquement au travers de sa personne de référence a des limites : aux âges de travail, la bi activité s'est généralisée au sein des couples. La PCS Ménage propose donc une nomenclature de position sociale des ménages qui ne donne la priorité ni au sexe ou à l'âge, ni à la position économique d'un seul de leurs membres. Elle rend compte de la situation de plusieurs adultes du ménage : elle distingue les ménages homogames et hétérogames, ainsi que ceux ne comportant qu'un actif (ou retraité).

Cette PCS ménage permet de gagner en pouvoir explicatif par rapport à la nomenclature des PCS pour analyser plusieurs types d'inégalités. L'étude de Thomas Amossé et Joanie Cayouette-Remblière<sup>5</sup> montre par exemple les effets de la biactivité et de l'homogamie sociale du couple parental sur les parcours scolaires des enfants des ménages des classes supérieures, moyennes et populaires. Ainsi un-e collégien-ne dont les deux parents sont cadres a 91 % de chance d'être orienté-e en 2nde GT, contre 78 % si l'un de ses parents est cadre et l'autre employé-e ou ouvrier-ère. Au sein des ménages de position sociale moins élevée, on observe qu'un élève dont les deux parents exercent une profession intermédiaire a 81 % de chance d'être orienté en 2nde GT, contre 59 % s'il a un seul parent actif dans une profession intermédiaire. Dans les ménages populaires enfin, un enfant dont les parents sont ouvrier-ère et employé-e a 44 % de chance d'être orienté en 2nde GT et 3.0 % de chance de fréquenter l'éducation prioritaire renforcée, mais si un seul de ses parents est actif-ve et qu'il ou elle est ouvrier-ère, ses chances d'orientation en 2nde GT ne sont que de 30 % et sa probabilité de fréquenter l'éducation prioritaire renforcée triple (9.2 %).

## Document 7 : La PCS Ménage

<b>I</b>	<b>Ménages à dominante cadre</b>
A	Cadre avec cadre
B	Cadre avec profession intermédiaire
<b>II</b>	<b>Ménages à dominante intermédiaire (ou cadre)</b>
A	Cadre avec employé ou ouvrier
B	Cadre avec inactif ou sans conjoint
C	Profession intermédiaire ou cadre avec petit indépendant
D	Profession intermédiaire avec profession intermédiaire
<b>III</b>	<b>Ménages à dominante employée (ou intermédiaire)</b>
A	Profession intermédiaire avec employé ou ouvrier
B	Profession intermédiaire avec inactif ou sans conjoint
C	Employé avec employé
<b>IV</b>	<b>Ménages à dominante petit indépendant</b>
A	Petit indépendant avec petit indépendant, avec inactif ou sans conjoint
B	Petit indépendant avec employé ou ouvrier

<b>V</b>	<b>Ménages à dominante ouvrière</b>
A	Ouvrier avec employé
B	Ouvrier avec ouvrier
<b>VI</b>	<b>Ménages monoactifs d'employé ou d'ouvrier</b>
A	Employé avec inactif ou sans conjoint
B	Ouvrier avec inactif ou sans conjoint
<b>VII</b>	<b>Ménages inactifs</b>
A	Inactif avec inactif ou sans conjoint

Note : l'intitulé « inactif » exclut les retraités ayant déjà travaillé, mais inclut les chômeurs n'ayant jamais travaillé ; l'intitulé « cadre » renvoie au groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures et, pour les actifs, à la catégorie des chefs d'entreprise de plus de 10 personnes (les inactifs retraités étant classés avec les petits indépendants, c'est-à-dire les exploitants agricoles, artisans et commerçants).

Source : INSEE

### C. Les mutations des groupes sociaux

#### 1. Au bas de l'échelle sociale : de la classe ouvrière aux classes populaires

##### a) L'hétérogénéité du monde ouvrier jusqu'en 1880

L'historien français Gérard Noiriel<sup>6</sup> explique que **le monde ouvrier apparaît complexe et hétérogène au XIX<sup>ème</sup> siècle**. En effet, il est possible de repérer trois types de travailleurs manuels :

- **Les ouvriers qualifiés travaillant dans l'industrie urbaine artisanale** (artisanat urbain ou « petite industrie »). Certains d'entre eux possèdent même leurs propres moyens de production. Ces travailleurs sont insérés dans des communautés de métier (ébénistes, orfèvres, joailliers, etc.) Grâce à leur niveau de qualification, ils disposent d'une relative autonomie de travail et échappent globalement à la misère sociale connue par le reste du monde ouvrier.
- **Les ouvriers paysans qui travaillent dans la proto-industrie, en complément de leurs activités agricoles**. Ils sont chargés par des marchands manufacturiers de transformer en produits manufacturés les matières premières qui leur ont été confiées, en échange d'une rémunération. Ce travail peu qualifié est effectué par les travailleurs à leur domicile, avec leurs propres outils (rudimentaires) dans le cadre du *domestic system*. Ces travailleurs constituent une main d'oeuvre flexible et peu coûteuse pour les marchands manufacturiers, adaptée à la réalisation de petites séries, notamment dans le textile où l'activité est irrégulière et la demande diversifiée. Les conditions de vie et de travail de ces ouvriers paysans sont difficiles. Ils évitent néanmoins de tomber dans la misère sociale en combinant activités agricoles et industrielles.
- **Les ouvriers exerçant dans les fabriques industrielles (le « prolétariat » d'usine)**. Ce sont pour l'essentiel des ouvriers non qualifiés qui travaillent dans de grandes entreprises industrielles dont la production est de plus en plus mécanisée (filatures de coton, mines, sidérurgie). Ces travailleurs ont des conditions de travail très difficiles. Ils sont la plupart du temps issus du monde rural et viennent travailler temporairement en ville avant de se sédentariser progressivement. Il faut par ailleurs remarquer que ces ouvriers restent encore relativement peu nombreux par rapport à l'ensemble de la population ouvrière jusque dans les années 1880. L'industrialisation française a en effet été tardive par rapport à la Grande-Bretagne. La dynamique de prolétarianisation, c'est-à-dire la constitution d'une main-d'oeuvre industrielle peu qualifiée, a donc été freinée en France par la résistance de la proto-industrie et de l'artisanat urbain.

Les grandes enquêtes sociales du XIX<sup>ème</sup> siècle, comme celle de Louis-René Villermé<sup>7</sup> mettent en évidence les **conditions de vie et de travail particulièrement dures du prolétariat d'usine**. Louis-René Villermé a ainsi été chargé par l'Académie des Sciences morales et politiques, de réaliser une vaste enquête sur le monde ouvrier. Il étudie particulièrement les régions textiles de Lille à Tarare et de Rouen à Mulhouse et accumule à cette occasion une masse d'informations chiffrées considérable sur les conditions de travail et de vie des ouvriers, notamment, sur leur logement, leur alimentation. Son rapport a été notamment à l'origine de la loi de 1841 sur la limitation du travail des enfants. Il a ainsi mis en évidence :

- Des conditions de travail très difficile liées à l'insalubrité, la chaleur, le bruit, la longueur des journées de travail (jusqu'à 15h par jour dans les années 1840), le travail des enfants.
- Des conditions de vie précaires s'expliquant par une urbanisation incontrôlée qui conduit à l'entassement des ouvriers dans des caves, des greniers, des dortoirs, dans des quartiers malsains et pollués.
- Une misère morale qui s'exprime par l'alcoolisme, la violence. Cette misère est évoquée à travers des romans d'époque (*Germinal* de Zola par exemple)

Les conditions de vie et de travail du prolétariat d'usine apparaissent donc particulièrement dégradées. Toutefois, il ne faudrait pas sous-estimer la situation des ouvriers des métiers de l'artisanat urbain ou de la proto-industrie : le confinement était parfois plus marqué dans les ateliers urbains que dans les grands établissements industriels et les conditions d'hygiène et le rythme de travail étaient particulièrement contraignantes à la campagne pour les ouvriers de la proto-industrie. De manière plus globale, les conditions de vie et de travail étaient très variables selon les secteurs, les régions, le niveau de qualification, les modes de rémunération, la possession ou non de terres agricoles, le système d'assurance (chômage, maladie) lié au corps de métier. Le monde ouvrier en France apparaît donc marqué, dans un premier temps, par la **diversité des situations sociales et professionnelles**.

## b) L'émergence de la classe ouvrière à partir de 1880

A partir des années 1880 plusieurs phénomènes ont contribué à **homogénéiser le monde ouvrier, conduisant progressivement à la constitution d'une classe ouvrière au sens marxiste** du terme. Plusieurs facteurs ont contribué à cette émergence.

- **La dynamique de concentration de la main-d'œuvre ouvrière et le partage de conditions de travail** : on note en effet, à partir des années 1880, un développement très important des grands établissements industriels en France (en 1906, 11% de la main d'œuvre travaille dans des entreprises de plus de 500 ouvriers). L'accroissement de la concurrence, la hausse des salaires réels, le coût élevé des investissements dans les nouvelles industries (comme la sidérurgie, la métallurgie, l'automobile ou la chimie) ont contraint les entrepreneurs à accélérer la mécanisation et à concentrer la main d'œuvre afin de réaliser des économies d'échelle. De plus en plus d'ouvriers sont donc employés dans ces grandes usines et partagent des conditions de travail similaires. La figure du prolétaire s'affirme alors dans le paysage industriel français. Par ailleurs, ces grandes usines industrielles s'implantent généralement à proximité des grandes villes, ce qui entraîne une concentration spatiale des salariés d'usine et le développement des banlieues ouvrières, qui favorisent la cohabitation entre ouvriers, contribuant à créer un fort sentiment d'appartenance.
- **La mise en place d'organisations sociales, politiques et culturelles** : Edward P. Thompson<sup>8</sup> explique que le développement des grandes usines ne suffit pas à faire émerger la classe ouvrière. Selon lui, en effet, c'est la mise en place d'organisations sociales, politiques et culturelles qui a permis de faire éclore une conscience ouvrière et d'unifier un monde ouvrier très hétérogène jusqu'ici.
  - **D'un point de vue social, à travers la création des sociétés de secours mutuels**, les ouvriers s'organisent collectivement pour mettre en place un système assurantiel. L'objectif de ces sociétés de secours mutuels est de socialiser les risques auxquels font face les ouvriers dans le cadre de leur travail (accidents, maladies...). Elles sont apparues sous la Monarchie de Juillet (1830-1848) et se sont développées tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle grâce à des initiatives ouvrières ou philanthropiques. Elles constituent une première forme de Sécurité Sociale.
  - **D'un point de vue syndical**, la loi Waldeck-Rousseau de 1884 met fin à l'interdiction des corporations (initiée par la Loi Le Chapelier et le Décret d'Allarde en 1791) et autorise la mise en place de syndicats en France. La Confédération Générale des Travailleurs (CGT) créée en 1895 contribue alors à unifier le mouvement ouvrier en assurant la défense des intérêts ouvriers.
  - **D'un point de vue politique**, l'Association internationale des travailleurs (AIT) est créée le 28 septembre 1864 à Londres par des ouvriers originaires de toute l'Europe. Elle sera plus tard connue sous le nom de « Première Internationale ». Son objectif principal est de coordonner le développement du mouvement ouvrier qui commence alors à émerger dans les pays européens récemment industrialisés (plusieurs sections nationales sont ainsi créées). Néanmoins, l'AIT est dissoute en 1872 au congrès de la Haye à cause des divisions internes entre des courants socialistes qui ne parviennent pas à s'entendre (anarchistes, réformistes et marxistes) ainsi qu'à cause de l'échec de la Commune de Paris en 1871 qui pose la question des conditions de réussite d'une expérience socialiste. L'internationale ouvrière est fondée par les partis socialistes et ouvriers d'Europe lors du congrès de Paris en juillet 1889, à l'initiative notamment de F. Engels. Elle est aussi connue sous le nom de « Deuxième Internationale ». Elle s'inscrit dans la continuité de la Première Internationale et met en avant la lutte des classes et la promotion des principes marxistes. En France, malgré les divisions entre les différents courants socialistes, l'unification du socialisme français a lieu en 1905, au congrès du Globe à Paris. La section française de l'Internationale ouvrière, plus connue sous le sigle SFIO est alors créée. La SFIO, qui deviendra plus tard le parti socialiste, apparaît alors comme le parti du mouvement ouvrier.

On note une **amélioration de la condition ouvrière dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle** pour plusieurs raisons.

- Les ouvriers profitent de la **baisse des prix des produits alimentaires** au cours des années 1880-1890. Comme leur salaire reste stable, leur pouvoir d'achat augmente, ce qui leur permet de consommer des produits industriels. Cela contribue à l'augmentation de la demande de produits industriels qui stimule la production.

- Il y a une **amélioration des conditions de travail** des ouvriers qui passe par une baisse progressive de la durée quotidienne de travail (les lois de 1904 et 1919 instaurent, respectivement, la journée de travail de 10h, puis de 8h ; la loi du 13 juillet 1906 impose définitivement le repos dominical) et la mise en place d'un système d'assurance sociale avec la loi de 1898 (le salarié victime d'un accident du travail peut désormais demander une réparation, sans avoir à prouver la faute de son employeur).
- **Les conditions de vie s'améliorent**, notamment au niveau du logement. Même si la plupart des logements sont petits et insalubres, certains programmes d'amélioration des logements sont mis en place à l'initiative de patrons paternalistes (cités ouvrières de Mulhouse, du Creusot, de Noisiel), puis par la Société française des habitations à bon marché (HBM), créée en 1889 et soutenue par les pouvoirs publics dès la loi Siegfried de 1894.

c) L'apogée de la classe ouvrière entre 1930 et 1970

La classe ouvrière connaît son **apogée entre les années 1930 et 1970**. Plusieurs raisons expliquent cela :

- La **forte augmentation du nombre d'ouvriers** jusqu'aux années 1970. Entre 1930 et 1970, l'expansion industrielle contribue à faire progresser le poids des ouvriers dans la population active. Ceux-ci représentaient environ 28% de la population active au début du XXème siècle contre 37% en 1975 (plus de 8 millions d'ouvriers). Jusqu'aux années 1970, ils constituent le premier groupe socio-professionnel en France.
- La poursuite de la **dynamique de concentration spatiale des salariés d'usine**. L'implantation des usines à proximité des grandes villes contribue à concentrer les populations ouvrières au même endroit et favorise la création des « banlieues ouvrières ». Par exemple, en 1919, Louis Renault patron de la « Société des Automobiles Renault » acquiert l'île Seguin sur la Seine pour y construire sa première usine entre 1929 et 1934. Cette usine est à l'époque la plus grande usine de France, avec plus de 30000 salariés. Une partie de la main-d'œuvre habite autour de l'usine dans la ville de Boulogne-Billancourt, ce qui contribue à créer une sociabilité ouvrière intense qui a lieu à la fois dans l'usine et dans les habitations. Cette sociabilité contribue à l'émergence d'une conscience de classe.
- **L'homogénéisation des conditions de travail** des ouvriers avec la diffusion progressive de l'organisation scientifique du travail. L'organisation du travail tayloriste est en effet introduite en France dès le début du XXème siècle. Durant la Première Guerre mondiale, les usines Citroën mettent par exemple en place des lignes de montages pour fabriquer notamment des obus. Il faut néanmoins remarquer que c'est surtout dans l'entre-deux-guerres et après la Seconde Guerre mondiale que l'OST se développe massivement en France. L'OST s'incarne alors dans la figure de l'OS (ouvrier spécialisé) dont le métier consiste à répéter des tâches simples ne nécessitant pas de qualification particulière. L'homogénéisation des conditions de travail fait prendre conscience aux ouvriers qu'ils ont des intérêts communs à défendre (tâches moins répétitives, cadences moins soutenues...).
- **L'entrée de la question ouvrière sur la scène politique**. En mai 1936, le Front populaire gagne les élections législatives. Suite à cela, un important mouvement de grève générale débute, qui débouche sur les accords Matignon. Ceux-ci reconnaissent le droit syndical au sein de l'entreprise et établissent un cadre pour les conventions collectives. La classe ouvrière obtient une réduction du temps de travail à travers le passage à la semaine de 40 heures et la mise en place des 15 jours de congés payés. A travers ces décisions, l'État prend en compte les conditions de travail des ouvriers, ce qui participe à la reconnaissance de la classe ouvrière. Le Front Populaire marque l'irruption de la classe ouvrière sur la scène politique. De manière générale, la multiplication des luttes sociales sur la période contribue à renforcer la cohésion du groupe ouvrier et à valoriser l'identité ouvrière.
- **Le rôle des organisations syndicales et politiques qui représentent le monde ouvrier et qui contribuent à faire exister socialement et symboliquement la classe ouvrière**. Entre 1930 et les années 1970, ce sont la CGT et le PCF qui incarnent et défendent les intérêts du monde ouvrier. La Confédération Générale du Travail (CGT), créée en 1895 est le principal syndicat représentatif du monde ouvrier. Il revendique en 1937 près de 4 millions d'adhérents (après les grèves de mai 1936). Le Parti Communiste Français, lui, représente entre les années 1930 et 1970 la principale force politique du monde ouvrier. On voit apparaître à cette époque une « ceinture rouge » de villes communistes entourant Paris, où les ouvriers sont majoritaires dans la population. Le «

communisme municipal » intervient dans différentes dimensions de la vie quotidienne des ouvriers à travers des actions visant par exemple à faciliter l'accès des ouvriers aux loisirs, au sport, à la lecture ou aux vacances. Cette action contribue ainsi à renforcer la légitimité du PCF à la fois aux yeux des ouvriers mais aussi d'autres catégories sociales (employés, petits indépendants).

#### d) L'éclatement de la classe ouvrière depuis 1980

Plusieurs éléments manifestent depuis les années 1980, un **éclatement de la classe ouvrière**.

- En premier lieu, on assiste à une **baisse des effectifs ouvriers** sous l'effet conjugué de la crise (chômage) et de la mondialisation (délocalisations) qui touchent de plein fouet le monde industriel, et en particulier les bastions ouvriers (métallurgie par exemple) qui symbolisaient et structuraient la classe ouvrière. En 1975, il y avait plus de 8 millions d'ouvriers alors qu'en 2018, ils sont 5,5 millions.
- En second lieu, on assiste à une **perte d'identité de la classe ouvrière** reliée à :
  - **L'embourgeoisement de la classe ouvrière** au cours des Trente Glorieuses grâce au « compromis fordiste » qui fait progresser les salaires (gains de productivité) et au soutien de l'Etat-providence. Cet embourgeoisement nourrit une « moyennisation de la société » selon Henri Mendras<sup>9</sup> à l'origine d'une disparition des classes sociales, en particulier des ouvriers.
  - **Le déclin du syndicalisme et du mouvement ouvrier**. En 2019, seuls 9% des ouvriers adhèrent à un syndicat (moins que l'ensemble des salariés). Cela est à relier à la montée du chômage qui affecte particulièrement le monde ouvrier mais aussi à des mutations dans l'organisation du travail et de la gestion de la main-d'œuvre qui tendent à fracturer les communautés professionnelles (collectifs de travail de taille réduite, recours croissant à la sous-traitance et aux emplois atypiques, individualisation des horaires et des carrières). Ainsi, les luttes ouvrières semblent aujourd'hui essentiellement défensives (maintien des acquis).
  - **Une déstructuration culturelle** sous l'effet de la diffusion de la culture de masse et de la massification scolaire qui a rapproché la socialisation des enfants d'ouvriers du reste de la jeunesse et crée une panne de transmission. Comme l'ont montré notamment Stéphane Beaud et Michel Pialoux<sup>10</sup>, la participation à la culture adolescente et la découverte de l'illégitimité de certaines pratiques populaires ont conduit ces jeunes à prendre leurs distances avec les valeurs de leurs parents. La fierté ouvrière semble donc aujourd'hui bien loin.
  - **Une déstructuration politique** : Simultanément, le nombre d'adhérents et les scores électoraux du PCF ont considérablement baissé, les ouvriers s'orientant vers l'abstention et, pour une partie d'entre eux, vers le vote FN (aujourd'hui RN ou Zemmour). Conséquence de la crise sociale, cette perte d'influence procède aussi de l'écroulement du système communiste qui a lui-même fortement contribué à ébranler l'identité ouvrière militante.

**Ce déclin n'invalide pas pour autant complètement une lecture classiste de la société** : pour certains sociologues on assiste à une recomposition en bas de l'échelle sociale autour des « classes populaires ». Selon Thierry Amossé et Olivier Chardon<sup>11</sup>, les employés et ouvriers non qualifiés formeraient une nouvelle classe sociale en soi. En effet, une convergence semble se dessiner entre les ouvriers non qualifiés et certains employés, devenus des « OS du tertiaire ». Proches par la faiblesse de leurs revenus et l'instabilité de leurs emplois, ils le sont aussi de plus en plus par leurs conditions de travail. Tandis que la logique de rationalisation gagnait certains univers employés (centres d'appels, grande distribution, restauration rapide), les ouvriers, déclinants dans l'industrie, ont vu leurs effectifs croître dans les services (transports, réparation...) et se retrouvent plus souvent sous la pression des exigences de la demande. En outre, les femmes, qui composent majoritairement les catégories « employés de commerce et personnels de service », ont tendance à choisir pour conjoints des hommes ouvriers. Pour autant, selon eux, ce groupe ne formerait pas une classe pour soi dans la mesure où il n'y aurait pas de conscience de classe au sein de ce groupe.

## 2. En haut de l'échelle sociale : rénovation et recomposition des élites

### a) Le renouvellement des élites au XIXe siècle

Durant la première moitié du XIXe siècle, la structure sociale est dominée par la noblesse qui dispose :

- D'une richesse foncière : Elle a en effet été assez peu touchée par la vente des biens nationaux suite à la Révolution française. Les biens nationaux ou domaines nationaux, sont des domaines et possessions de l'Église (bâtiments, objets, terres agricoles, mines, bois et forêts) qui furent confisqués durant la Révolution française, en vertu du décret du 2 novembre 1789. Ceux-ci sont vendus pour résoudre la crise financière qui a causé la Révolution. Le domaine de la Couronne, ainsi que les propriétés de certains nobles, subissent le même sort par le biais des confiscations révolutionnaires.
- D'une influence dans l'appareil politique : Elle est en effet très présente dans l'armée, la diplomatie et l'appareil administratif (75% des préfets sont des nobles en 1824).
- D'une influence culturelle : le mode de vie noble (achat de terres et de châteaux) guide les logiques de distinction et d'imitation sociales.

Dans la seconde moitié du XIXème siècle, **le pouvoir de la noblesse commence toutefois à vaciller** pour des raisons :

- **Economique** : les aristocrates subissent une baisse de leurs revenus (rentes foncières) à la fin du XIXème siècle. Ils sont en effet confrontés à la concurrence agricole des Etats-Unis, de la Russie, de l'Argentine, de l'Australie ou encore de la Nouvelle-Zélande. Ces pays mettent en place au début des années 1880 de grandes exploitations, très compétitives (agriculture mécanisée et extensive) et sont en mesure de proposer des produits agricoles à bas prix, ce qui entraîne une hausse des importations de produits agricoles en France (mais aussi en Grande-Bretagne et en Italie). La baisse de la production tend à faire baisser le niveau des rentes foncières des nobles.
- **Sociale** : plusieurs phénomènes contribuent à remettre en question l'influence de la noblesse :
  - L'urbanisation, l'industrialisation et l'exode rural donnent une importance accrue aux villes au détriment des campagnes. Les grands propriétaires terriens nobles résidant à la campagne perdent donc de leur influence.
  - Les progrès de la scolarisation contribuent également à cette remise en cause de leur statut social puisque de plus en plus de français accèdent au savoir et peuvent prétendre à une certaine mobilité sociale.
  - La mise en place de concours pour accéder aux administrations permet un recrutement méritocratique et tend à évincer une partie de la noblesse des postes à responsabilité de l'armée ou de la diplomatie.
- **Politique** : le passage du suffrage censitaire au suffrage universel en 1848 permet d'élargir considérablement le corps électoral qui passe de 246 000 à environ 9 millions. L'influence politique des nobles se réduit au profit d'une compétition électorale plus démocratique.

En parallèle, tout au long du XIXe siècle, on constate une **montée en puissance de la « grande bourgeoisie »**. Celle-ci est composée de grands financiers, d'industriels, de commerçants, mais également de riches médecins ou avocats. La « grande bourgeoisie » correspond à la tranche supérieure de la bourgeoisie qui, elle, regroupe des catégories plus diverses et aux revenus inégaux (chefs d'entreprise, boutiquiers, « petits » médecins ou avocats...). L'essor de la grande bourgeoisie est lié à deux phénomènes :

- La Révolution française qui a mis fin à la société d'ordre.
- La révolution industrielle, qui a offert de nouvelles possibilités d'enrichissement.

L'affirmation de la grande bourgeoisie se manifeste de plusieurs manières :

- D'un point de vue économique, les « grands bourgeois » prennent possession des **moyens de production industrielle et commerciale**. Cette prise de possession est effectuée soit directement (prise de contrôle d'une entreprise) soit indirectement sous forme de participations (achat d'actions). Cette possession des moyens de production procure aux bourgeois des revenus qui surpassent ceux de la propriété foncière et qui sont à la base d'un important enrichissement. Les frères Émile (1800-1875) et Isaac Pereire (1806-1880) sont un bon exemple de cela : ils ont joué un rôle fondamental dans le « décollage industriel » de la France du Second

Empire. Ils étaient propriétaires de nombreuses entreprises dans le secteur bancaire, dans l'immobilier, dans les chemins de fer, les transports maritimes ou encore les assurances.

- D'un point de vue politique, les grandes dynasties bourgeoises **participent activement à la vie politique**. Émile Pereire fut notamment candidat officiel au Corps législatif le 1er juin 1863, dans la 3e circonscription de la Gironde, et fut élu député face au comte de L'Ur-Saluces. Il siégea dans la majorité dynastique jusqu'en 1869.
- D'un point de vue social, la grande bourgeoisie **diffuse ses valeurs dans la société** : effort, épargne, responsabilité, foi dans le progrès, attachement à la famille.
- D'un point de vue symbolique, la grande bourgeoisie **accumule de manière ostentatoire** du mobilier, des collections artistiques, des hôtels particuliers.

A côté de cette « grande bourgeoisie », à la faveur des évolutions du dernier tiers du XIXe siècle, certaines **catégories sociales, sans acquérir tous les attributs des classes supérieures, voient leur pouvoir augmenter** : les ingénieurs, les managers, les hauts fonctionnaires et les intellectuels, hommes de lettres et universitaires.

#### b) Fin des rentiers et diversification des élites au XXe siècle

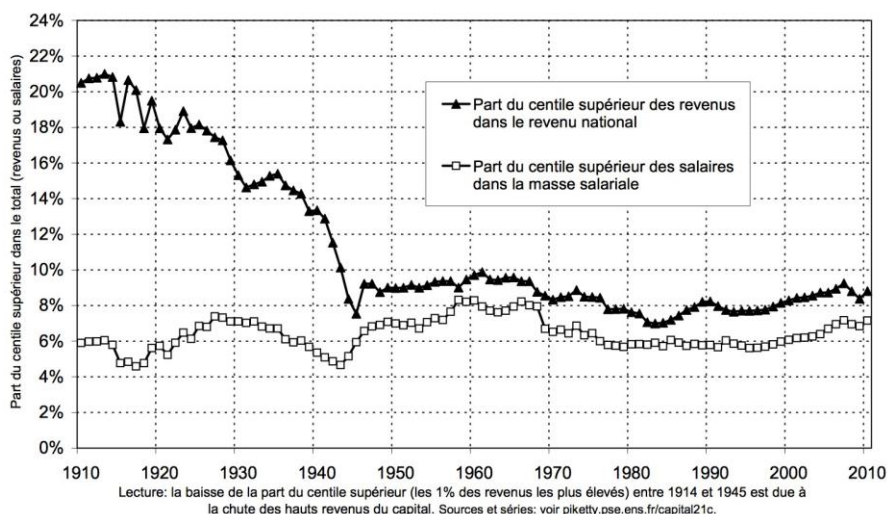
Dans ses travaux, Thomas Piketty reprend la thématique mise en avant par John M. Keynes de l'« **euthanie des rentiers** » qui serait, selon lui, caractéristique du XXe siècle. En effet, en France, la part des 1 % des revenus les plus élevés (le « centile supérieur » de la distribution, qui tire l'essentiel de ses revenus du patrimoine) est passée de plus 20 % du revenu total des ménages en 1900-1910 à environ 8-9 % en 2010. Selon Piketty, cela témoigne du passage d'une « société de rentiers » à une « société de cadres ». Comment l'expliquer ?

Selon Piketty, la dynamique observée entre 1910 et 1945 s'explique par les chocs subis par les détenteurs du capital sur cette période :

- Les deux guerres mondiales ont entraîné la destruction physique de capital.
- La crise économique des années 1930 a entraîné de nombreuses faillites d'entreprises.
- L'inflation a entraîné sur cette période la dévalorisation progressive du patrimoine.

Selon Piketty, un élément décisif a cependant permis d'empêcher un retour des rentiers : l'instauration d'une fiscalité progressive. En effet, avant 1914 il n'existait pas d'impôt sur le revenu ; par ailleurs, tout au long du XIXème siècle, le taux d'impôt sur les successions n'était que de 1%. Ces conditions ont permis aux rentiers d'accumuler des fortunes très importantes. Cependant, après la Première Guerre mondiale, la situation change radicalement : les taux de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les successions sont fortement augmentés, ce qui rend beaucoup plus difficile l'accumulation et la transmission de patrimoine. Ce phénomène empêche une concentration des fortunes de même ampleur qu'avant 1914.

#### Document 8 : l'effondrement des rentiers en France entre 1910 et 2010



Source : Thomas Piketty, Le capital au 21ème siècle, Seuil, 2013

**Les élites qui composent les classes supérieures tendent à se diversifier au XXe siècle.** On peut repérer :

- **La haute bourgeoisie** étudiée par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, composée des membres de l'ancienne noblesse ou de la grande bourgeoisie, et qui constituerait selon eux la dernière classe sociale au sens de Marx (classe en soi et pour soi). Dans leurs travaux, ils mettent notamment en évidence les stratégies mises en œuvre par cette haute bourgeoisie pour préserver l'entre-soi de ses membres :
  - **La ségrégation urbaine** joue un rôle essentiel. En Ile-de-France, l'habitat des familles les plus fortunées est concentrée dans 4 arrondissements de l'Ouest parisien (7e, 8e, 16e, 17e) et Neuilly sur Seine. Par exemple, 77% des membres du cercle du Bois de Boulogne habitent dans une de ces localités. La volonté de préserver l'entre-soi se traduit également par le refus de vivre à côté des autres classes sociales. Certaines communes préfèrent par exemple payer une amende plutôt que d'avoir un parc de logement sociaux représentant 20% des résidences (comme l'impose la loi SRU).
  - **La sociabilité entre semblables** en est une autre dimension. Les rallyes permettent ainsi dès l'enfance aux membres de la haute bourgeoisie de se fréquenter pour développer leur sociabilité, rencontrer leur futur compagnon ou compagne et intérioriser les normes et valeurs de la haute bourgeoisie (positionnement du corps, culture...). Les membres de la haute bourgeoisie préservent également leur position dominante en fréquentant les « cercles » qui permettent à leurs membres de développer leur capital social, et d'avoir accès à différentes opportunités (professionnelles, sociales, culturelles...). Le Bottin Mondain recensait 119 cercles qui comportent de quelques dizaines de membres à plusieurs milliers. L'entrée dans ces cercles est plus ou moins ouverte socialement.
  - **Le militantisme mondain** consiste en l'ensemble des stratégies mises en oeuvre par la haute bourgeoisie pour défendre sa position dominante. Il concerne des sujets variés comme la défense des lieux de mémoire, des monuments historiques ou des espaces urbains de caractère. Par exemple, l'association SOS Paris créée en 1973 par Marthe de Rohan et Marie de La Martinière s'inscrit dans le cadre de ce militantisme mondain, à travers l'objectif de « défendre le patrimoine architectural de Paris, son environnement et le cadre de vie des Parisiens ».
- **La bourgeoisie managériale qui constitue l'élite économique** : elle est constituée des grands dirigeants salariés (managers), formés dans les grandes écoles (tel HEC fondé en 1881), qui occupent des postes à haute responsabilité dans les entreprises. Son développement est lié à l'essor des grandes entreprises dont la taille s'agrandit et dont la structure organisationnelle se complexifie. L'essor de la bourgeoisie managériale contraste avec la disparition progressive du patronat traditionnel qui possédait directement ou sous forme d'actions les moyens de production. Berle et Means<sup>12</sup> ont repéré l'essor de cette bourgeoisie managériale au XXème siècle. Ils ont ainsi montré qu'en 1929 sur les 200 premières entreprises américaines, 44% sont sous le contrôle des managers (car aucun actionnaire ne possède plus de 5% du capital). Menant la même étude en 1963 avec les mêmes critères, les auteurs soulignent qu'elles sont 75% à être sous le contrôle des managers.
- **Les hauts fonctionnaires et les hauts représentants des partis de gouvernement forment l'élite politique.** En effet, le nombre de hauts fonctionnaires a considérablement augmenté tout au long du XXème siècle du fait de l'extension des fonctions de l'Etat. Il y avait ainsi 416 000 fonctionnaires en 1896, contre 5,7 millions en 2016 (en intégrant les contractuels). Cette hausse du nombre de fonctionnaire s'explique par le développement des collectivités territoriales, l'intervention croissante de l'Etat dans les activités économiques et sociales et est conforme à la loi de Wagner. Les hauts fonctionnaires ne représentent toutefois qu'une infime partie des fonctionnaires et exercent leurs fonctions à la tête des différentes administrations. Ils partagent des caractéristiques similaires à celles de la bourgeoisie managériale : sursélection scolaire par les grandes écoles, intégration dans les grands corps, recrutement social élitiste. Leur origine sociale est la plupart du temps très favorisée, même s'il y a une timide ouverture aux classes populaires ou moyennes, notamment par la voie des concours internes. Les carrières des hauts fonctionnaires ne se cantonnent pas à la haute administration. Une partie de ces hauts fonctionnaires ont une mobilité professionnelle vers le secteur privé à des postes de cadres dirigeants ou s'investissent dans la vie politique (cabinets ministériels, etc.). C'est ce qu'on appelle le pantouflage. Emmanuel Macron en est une illustration.
- **Les détenteurs du pouvoir académique et du pouvoir médiatique forment quant à eux l'élite culturelle,** moins dotée en capital économique, mais très souvent en contact avec les autres sphères dominantes.

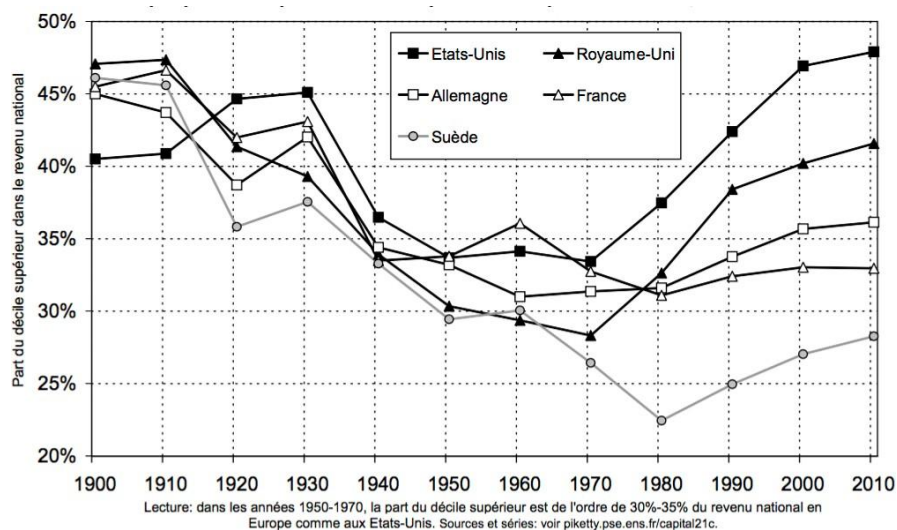
### c) Le retour des inégalités et des héritiers depuis 1980

Thomas Piketty montre que les inégalités de revenus sont orientées à la hausse à partir des années 1980. Ce phénomène est visible en France mais surtout aux États-Unis. En 1980, le décile supérieur américain percevait 35 % du revenu national en 1980, contre 48 % en 2010. L'accroissement des inégalités s'explique principalement par la hausse des revenus des catégories particulièrement privilégiées : en 1980, les 1% les plus riches des ménages américains percevaient 10 % du revenu national ; en 2010, ils en perçoivent 20 %, soit le double.

L'accroissement des inégalités aux États-Unis s'explique, pour les deux tiers, par les très hauts salaires des « super-cadres » et pour un tiers par l'accroissement des revenus du capital. Les inégalités ont également progressé sous l'effet de réformes fiscales qui ont allégé considérablement l'impôt sur le patrimoine et sur les successions. Ces réformes sont guidées par une logique libérale selon laquelle l'impôt successoral serait inefficace car il découragerait les individus à chercher à se constituer un patrimoine en vue de le transmettre. Il réduirait ainsi l'incitation à épargner et travailler voire conduirait les individus à émigrer. Nicolas Frémeaux<sup>13</sup> montre que ces arguments ne sont ni nouveaux, ni convaincants. Par exemple, il n'y pas de lien établi entre fiscalité des successions et mobilité des individus. Par ailleurs, il met en évidence ce qu'il appelle un « effet Carnegie » : le fait de recevoir un héritage réduit au contraire les incitations à travailler.

**Thomas Piketty explique que le XXI<sup>ème</sup> siècle est bien parti pour être celui de la reconstitution de la société de rentiers du XIX<sup>ème</sup> siècle** si aucune mesure fiscale ne vient corriger les tendances à l'oeuvre. Cette évolution est d'autant plus probable que la bourgeoisie constitue, comme on a pu le voir plus haut, la seule classe « pour soi », c'est-à-dire une classe animée par une forte conscience de classe et qui est capable de se mobiliser collectivement pour défendre ses intérêts.

**Document 9 : Evolution de la part du décile supérieur dans le revenu national**



### 3. Au milieu de l'échelle sociale : de l'apogée à la dérive des classes moyennes ?

#### a) L'extension des classes moyennes à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

Il faut véritablement attendre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'apparaissent des « couches nouvelles » selon l'expression de Léon Gambetta en 1874, constituées d'indépendants et de salariés. Si la diversité de leurs situations justifie le passage au pluriel, elles ont en commun l'extériorité au monde de l'usine, une relative indépendance économique, un minimum d'instruction et l'aspiration à la promotion par le mérite. Plus en détail, ces classes moyennes sont composées de quatre catégories distinctes :

- **Petits entrepreneurs et commerçants** : Si, au cours de la première moitié du siècle, le commerce itinérant des colporteurs subsiste, les boutiques de détail se multiplient après 1850 sous l'effet de la hausse des niveaux de vie, de l'urbanisation et du chemin de fer, qui permet d'étendre les réseaux : le nombre de commerce d'alimentation aurait ainsi triplé entre 1850 et 1880. On compte 1,5 million de boutiquiers au début du XX<sup>e</sup> siècle et près de 3,5 millions d'indépendants si l'on inclut les artisans et les « petits patrons ». En raison de son

poids numérique, ce monde de « l'atelier et de la boutique » se fait le porte-parole des « classes moyennes ». Ce sont ainsi des indépendants qui sont à l'origine de la création des associations de défense des classes moyennes. Sur le plan politique, s'ils ont tendu à glisser à droite à Paris, ils constituent en province la base sociale du Parti radical (fondé officiellement en 1901), qui les séduit par sa défense de la petite propriété contre le « grand capital ». S'il fait preuve d'une forte vivacité, ce statut social échappatoire au prolétariat pour les ruraux contraints à l'exil et voie d'ascension pour les ouvriers, est toutefois fragile. Le risque de faillite est important et la concurrence des grands magasins dans les centres-villes, couplée à la migration de la clientèle populaire vers les faubourgs et les banlieues, oblige à des redéploiements géographiques. Les niveaux de fortune accumulés en fin de vie demeurent en outre modestes et permettent rarement l'accès à la vraie bourgeoisie.

- **Professions libérales** : Frange supérieure des classes moyennes, elles servent de référence aux autres groupes. Si toutes sont susceptibles d'apporter richesse et notoriété, un clivage sépare toutefois les professions médicales et juridiques, qui assurent le niveau de vie bourgeois standard (emploi de domestique, notamment), et les nouvelles carrières journalistiques et artistiques, en forte expansion, dont le statut est plus fragile. Après avoir souffert de l'encombrement des carrières au début du siècle, les médecins, mieux organisés et libérés de la concurrence des officiers de santé, profitent de la hausse des niveaux de vie, de la révolution pastoriennne qui augmente leur efficacité et de la valorisation républicaine de la science. Dans le milieu juridique, ce sont surtout les avocats qui tirent parti du développement des affaires et de la technicité croissante des procédures pour étendre leur nombre et leur influence. Comme en atteste leur surreprésentation parmi le personnel parlementaire et ministériel (149 députés avocats et 62 médecins sur 545 députés en 1881), ces professions connaissent à cette époque leur âge d'or. Techniciens de la parole, porteurs d'une expertise officiellement validée et fortement implantés sur le territoire, ils jouent le rôle stratégique d'intermédiaire dans les processus de représentation, profitant du déclin des notables et du caractère encore embryonnaire des formes collectives modernes (syndicats, partis, groupes de pression).
- **Employés** : Les employés, définis à l'époque comme les salariés non ouvriers, connaissent une forte progression à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle sous l'effet du développement des grands magasins, du monde de la banque et de l'assurance dont les agences se multiplient, mais aussi de la complexification et de la bureaucratisation croissantes des grandes entreprises. Aux employés de commerce (commis, vendeurs, caissiers...) s'ajoutent ainsi les employés de bureau des entreprises (gestionnaires, comptables, dactylographes...). S'ils se vivent comme proches de la bourgeoisie, valorisant les manières et le savoir, les cas d'ascension sociale sont pourtant plus rares que ceux de retour au travail manuel. Travaillant majoritairement en ville, ils sont dotés dans les grandes entreprises de quelques avantages sociaux (fonds de prévoyance) qui les dissocient des autres salariés, mais sont comme les autres soumis à un contrôle très strict. La diffusion de l'instruction tend en outre à renforcer la concurrence interne au groupe au début du XXe siècle, engendrant un écrasement de la hiérarchie des salaires et un sentiment de déclassement chez les plus mal lotis, obligés de pratiquer un second métier ou de faire travailler leurs femmes, à rebours de l'éthique petite-bourgeoise.
- **Fonctionnaires** : Conformément à la loi de Wagner, à mesure que de nouvelles fonctions de l'Etat se développent (éducation, unification de la nation par les postes, télégraphes puis téléphones, protection de l'économie), ses effectifs s'accroissent : on peut estimer qu'il s'est produit un doublement du nombre de fonctionnaires entre 1858 et 1896, de 217 000 à 416 000 (militaires exclus). Voie de promotion sociale pour les enfants de paysans ou d'ouvriers qualifiés ou solution de repli pour ceux issus de milieux indépendants menacés par l'évolution économique, leur métier leur offre en outre la sécurité et un certain prestige social. Mais la faiblesse des traitements, qui implique souvent des travaux secondaires si on veut faire vivre une famille, et l'hostilité de certains milieux ruraux ou ouvriers rendent son exercice difficile, en particulier pour les institutrices moralement isolées et victimes d'inégalités. Dans l'administration centrale, la faiblesse persistante des traitements en début de carrière et le maintien de principes de gestion autoritaire et de favoritisme politique entrent en contradiction avec la création de concours qui débouchent sur le recrutement d'un personnel plus qualifié et plus porté à la contestation. Des tensions s'observent également dans le milieu des instituteurs.

## b) La centralité des classes moyennes pendant les Trente Glorieuses

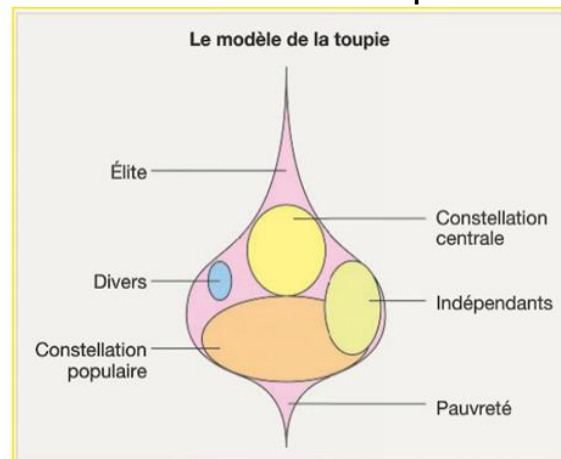
Pendant les Trente Glorieuses, les classes moyennes salariées vont prendre une importance croissante au détriment des classes moyennes traditionnelles qui déclinent lentement. En effet, le petit commerce est victime des grandes surfaces et le développement du prêt-à-porter concurrence les métiers traditionnels des petits indépendants (couturiers, tailleurs, cordonniers, etc.). Ces classes moyennes occupent une place de plus en plus centrale. Henri Mendras<sup>14</sup> développe la théorie de la moyennisation de la société selon laquelle la société française serait marquée par une extension des catégories moyennes et une homogénéisation des modes de vie.

Cette moyennisation de la société serait notamment liée à :

- **La tertiarisation de l'économie** qui s'accompagne de l'augmentation du nombre de cadres, d'employés et de professions intermédiaires au détriment du secteur secondaire (ouvriers). Les ouvriers représentaient ainsi 38,9% de la population active en 1962 contre 20,4% en 2018. Les professions intermédiaires représentaient 11,1% de la population active en 1962 contre 25,7% en 2018 ; les cadres 4,7% en 1962 contre 18,4% en 2018.
- **L'enrichissement de la société française** qui a entraîné une baisse des inégalités de revenus. L'évolution du rapport interdécile (D9/D1) qui passe de 4,6 en 1970 à 3,4 en 2017 traduit cette baisse des inégalités.
- **La diffusion d'une « culture de masse »** portée par l'essor des médias de masse qui entraîne un rapprochement des modes de vie.
- **La massification scolaire** qui permet notamment aux individus de milieux populaires de poursuivre des études plus longues, ce qui leur permet de connaître une mobilité sociale verticale ascendante.

Dès lors, selon Mendras, une analyse en termes de classe ne serait plus pertinente puisque la société n'opposerait plus deux grandes classes situées aux deux extrémités de la hiérarchie sociale. Il remet donc en cause l'idée de bipolarisation de la société. A l'inverse, notre société serait caractérisée par l'existence d'une vaste catégorie de « moyens » ce qui ferait disparaître les fractures sociales. C'est pourquoi il représente la société sous la forme d'une toupie avec au centre la majorité de la population composée de groupes qui ne s'opposent pas. La constellation centrale, dont le groupe des cadres constituerait le symbole, véhiculerait les normes sociales qui s'imposent dans la société.

### Document 10 : Le modèle de la toupie de Mendras



## c) Des classes moyennes à la « dérive » depuis 1980 ?

Au cours des années 2000, plusieurs travaux de sociologues ont mis en avant l'idée d'une **déstabilisation des classes moyennes**. Louis Chauvel<sup>15</sup> explique ainsi que le processus de moyennisation, qui s'est déroulé entre le milieu des années 1960 et le milieu des années 1980, a été fondé sur la base d'un projet culturel partagé entre les différents membres des classes moyennes, malgré leur forte hétérogénéité. Ce projet culturel, dont mai 1968 reste la référence symbolique, reposait sur la démocratisation de valeurs et de comportements typiques de la haute bourgeoisie. Néanmoins, Chauvel remarque qu'à partir du milieu des années 1980, les espoirs liés à ce projet ont commencé à disparaître, ce qui a contribué à rompre l'unité des classes moyennes. Selon Louis Chauvel, « les classes moyennes

n'existent donc que dans le devenir, et dès lors que ce mouvement est interrompu, l'ensemble se désagrège ». Comment expliquer que les espoirs des classes moyennes aient été déçus ?

La fin des Trente Glorieuses a été marquée par une dégradation des conditions économiques qui a contribué à déstabiliser les classes moyennes. En effet, la période qui suit les Trente Glorieuses est caractérisée par l'essor du chômage de masse, la réduction du rythme de la croissance, la modération des salaires réels, et la fin de l'expansion des droits sociaux. Les classes moyennes sont déstabilisées de deux manières :

- Il y a tout d'abord un « **déclassement générationnel** » : les jeunes générations sont plus frappées par la précarité, le chômage, les bas salaires, la pauvreté que la génération de leurs parents. Les enfants des classes moyennes ont de moins en moins la possibilité de se maintenir dans leur classe d'origine, faute de place suffisante. Ils sont pris dans un phénomène de « up or out » : soit ils parviennent à connaître une dynamique d'ascension sociale (ce qu'une minorité réussit à faire) soit ils subissent le déclassement (sort réservé à la majorité d'entre eux).
- « **Les classes moyennes sans projet** » : Selon Chauvel, l'existence des classes moyennes dépend de leur capacité à se projeter de manière optimiste dans l'avenir : « longtemps, l'appartenance aux classes moyennes relevait d'un espoir d'avenir ou d'une aspiration optimiste au progrès de l'ensemble de la société. Ce n'était pas simplement le fait d'une suprématie des valeurs portées par la classe moyenne (...) Du fraiseur de Billancourt à qui était promise la propriété d'une automobile et d'un pavillon en banlieue, jusqu'aux catégories supérieures qui n'avaient rien à gagner sinon la certitude d'un filet de sécurité en cas de chute sociale, tous adhéraient à ce projet implicite de moyennisation ». La dégradation de la conjoncture économique, après les Trente Glorieuses, a donc porté atteinte au projet des classes moyennes, qui se retrouvent déstabilisées, sans projet d'avenir.

La dégradation de la conjoncture économique après les Trente Glorieuses a donc entraîné la remise en cause à partir du milieu des années 1980 du projet culturel émancipateur partagé par les membres des classes moyennes, ce qui a mis à mal l'unité des classes moyennes et remis en question leur existence.

### **Eric Maurin et Dominique Goux<sup>16</sup> s'opposent à la vision décliniste des classes moyennes portée par Louis Chauvel.**

Ils montrent que les classes moyennes sont un groupe social en expansion depuis les années 1950 jusqu'à aujourd'hui. Dans leur approche, les classes moyennes sont définies à travers des critères sociologiques. Ils ont ainsi une vision assez restreinte des classes moyennes, dans la mesure où celles-ci regroupent uniquement, selon eux, les artisans et commerçants et les professions intermédiaires, ce qui leur permet d'obtenir un groupe plus homogène. En s'appuyant sur cette définition, ils montrent que les classes moyennes sont un groupe social en expansion puisqu'elles représentaient 20% de la population en 1960, contre 30% de la population en 2009.

Cette expansion des classes moyennes peut s'expliquer notamment par le déclin numérique de la classe ouvrière et des agriculteurs dont les enfants viennent grossir les rangs des classes moyennes, et notamment ceux des professions intermédiaires. Ces classes moyennes sont dites nouvelles car elles ne sont plus l'avant-garde des Trente Glorieuses, mais un socle bien installé au cœur de la société.

Goux et Maurin relativisent la « dérive » des classes moyennes à plusieurs niveaux :

- Il n'y a pas de paupérisation des classes moyennes car l'écart en termes de revenus avec les professions intellectuelles supérieures ne grandit pas.
- Il n'y a pas non plus de déclassement massif plus que seuls 13,5 % sont déclassés contre 46 % de promus ouvriers et employés.
- Le sentiment d'appartenance s'accroît. Les classes moyennes restent des classes enviées pour les ouvriers et les employés car les conditions de travail, salariales et d'emplois sont meilleures.
- Il n'y a pas de déclassement scolaire des enfants des classes moyennes selon les deux auteurs. Les enfants des classes moyennes auraient au contraire eu tendance à rattraper leur retard sur les enfants de cadres grâce la massification du lycée et de l'accès à l'enseignement supérieur. La compétition scolaire était plus forte dans les années 1960. En revanche, les difficultés à accéder aux grandes écoles restent fortes et peuvent nourrir une frustration qui vient alimenter un certain sentiment de déclassement. Il y aurait donc plus une peur du déclassement qu'un réel déclassement.

#### 4. Le monde rural : la fin des paysans ?

##### a) La lente homogénéisation du monde rural au XIXe siècle

La structure foncière au début du XIXe siècle en France demeure très inégalitaire ce qui génère une très grande diversité de situations au sein du monde paysan : d'un côté, de grands propriétaires peu nombreux sont pourvoyeurs de travail et constituent les principaux créanciers et, d'un autre côté, de nombreux petits propriétaires, ne possédant que de maigres lopins de terre, recourent à la pluriactivité dans le cadre de la proto-industrie pour survivre. Leur condition tend à se dégrader au cours de la première moitié du siècle du fait de la croissance démographique qui, bien que limitée, accroît le surpeuplement rural.

A partir du milieu du XIXe siècle, on assiste à une **homogénéisation économique, culturelle et politique progressive**.

- Economiquement, cette homogénéisation est liée à :
  - La hausse des prix agricoles : Les prix sont orientés à la hausse car la demande de produits agricoles augmente dans les villes ainsi que les exportations, surtout après 1860.
  - L'exode rural : Après avoir atteint son maximum en 1846, la population rurale tend à décroître, une partie des salariés agricoles quittant les campagnes pour aller s'employer dans les grands chantiers urbains. La situation de ceux qui restent s'en trouve meilleure.
  - La baisse de la rente foncière : La baisse de la rente foncière incite les grands propriétaires non-résidents à vendre, renforçant l'homogénéité sociale des campagnes au bénéfice de la petite et moyenne exploitation.
- Culturellement, cette homogénéisation est liée à :
  - L'école républicaine : Les lois Ferry de 1881-1882 instaurent l'école obligatoire jusqu'à 13 ans ce qui favorise l'homogénéisation linguistique et culturelle.
  - Le développement des réseaux de transport et de communication permet la diffusion de la presse, donc des tendances mais aussi des vêtements, etc.
  - La conscription universelle (ancien nom du « service militaire ») qui sous la Troisième République (1870-1940) devient universelle (sans possibilité de se faire remplacer pour un noble ou bourgeois en payant) favorise un brassage social.
- Politiquement, cette homogénéisation est liée à :
  - L'instauration des premiers syndicats agricoles : A la fin du siècle, le monde paysan s'organise en constituant des syndicats. Ce sont les notables conservateurs qui, les premiers, dans les années 1870, participent au développement des syndicats agrariens. Fédéré dans l'Union centrale des syndicats agricoles, ce mouvement revendique en 1912 près d'un million de membres. Mais les républicains réagissent en créant leurs propres syndicats réunis au sein de la Fédération nationale de la mutualité et de la coopération agricole. Ces groupes de pression, souvent dirigés par de gros exploitants, mobilisent les plus petits pour influencer le gouvernement dans le sens de leurs intérêts, et notamment en faveur de mesures protectionnistes.
  - Le développement d'une force politique : les différents gouvernements, conscients du poids politique des paysans, s'efforcent de s'attirer leur soutien. Cette attention particulière se traduit par la création d'un ministère indépendant de l'Agriculture en 1881, par l'instauration d'un protectionnisme modéré, sous l'impulsion de Jules Méline en 1892 (le tarif douanier moyen sur les produits agricoles passe de 3,3% sur la période 1881-1884 à 21,3% entre 1893-1895), ou encore par la naissance de la banque du Crédit Agricole en 1898

##### b) Depuis le XXe siècle, déclin et perte de spécificité du monde rural

Au XXe siècle, les agriculteurs connaissent un déclin numérique : dès 1931, l'agriculture n'emploie plus qu'un actif sur trois, entre 1946 et 1962, 7 millions d'actifs masculins quittent les campagnes. Aujourd'hui, les agriculteurs ne représentent plus qu'environ 3% de la population active. C'est ce qui conduit, en 1967, Henri Mendras<sup>17</sup> à publier *La fin des paysans* qui s'expliquerait par :

- La Grande Guerre : un demi-million de ruraux ne reviendra pas des champs de bataille.

- La modernisation de l'agriculture : les campagnes se motorisent (137 000 tracteurs en 1950, un million en 1960), se mécanisent, et l'usage de produits phytosanitaires se généralise (x4 des engrais entre 1950 et 1960). Cette modernisation est portée par l'application de politiques publiques relayées par les syndicats professionnels (notamment dans le cadre des crédits du Plan Marshall, puis de la PAC créée en 1962) et permise par le recours à l'emprunt. Elle permet une nette augmentation des rendements, l'agriculture vivrière disparaît peu à peu.

Mais cette « fin des paysans » n'est pas qu'une question quantitative. Plus qualitativement, elle provient d'une perte de spécificité du monde rural qui s'explique par :

- Une perte de spécificité culturelle liée à la seconde guerre mondiale a brassé les populations et les a rapprochés (urbains et ruraux) dans le cadre des mouvements de résistance ; au développement croissant des réseaux de transport et de communication et à la massification scolaire.
- La progression des niveaux de vie qui a enrichi le monde rural et lui a permis de se rapprocher des niveaux de vie de l'ensemble de la population : c'est l'intégration des ruraux à la société de consommation.
- La modernisation de l'agriculture qui a fait disparaître la paysannerie traditionnelle : l'indépendance des exploitants disparaît avec la montée de l'endettement, la relation étroite qui les lie aux fournisseurs et distributeurs et l'octroi indispensable de fonds publics. Ainsi, le paysan d'aujourd'hui est un chef d'entreprise, souvent titulaire d'un Bac + 2, dont une partie de l'activité est absorbée par des tâches bureaucratiques.

## II. QUELLES EVOLUTIONS DE LA MOBILITE SOCIALE DEPUIS LE 19<sup>E</sup> SIECLE ?

La mobilité sociale est intrinsèquement liée à nos sociétés démocratiques. Il conviendra d'abord d'étudier comment les sociologues étudient la mobilité sociale (A) pour ensuite constater le niveau de la mobilité sociale dans nos sociétés (B) puis expliquer les trajectoires sociales (C).

### A. L'analyse de la mobilité sociale par les sociologues

#### 1. Qu'est-ce que la mobilité sociale ?

On attribue généralement la paternité du concept de mobilité sociale au sociologue américain Pitirim Sorokin<sup>18</sup>. Il la définissait comme un « phénomène de déplacement des individus au sein de l'espace social ». Elle se distingue ainsi d'autres formes de mobilité, même si elles ne sont pas sans lien : la mobilité géographique (le changement de lieu de résidence) et la mobilité professionnelle (le changement de profession).

Comme l'a montré Alexis de Tocqueville<sup>19</sup>, la révolution française de 1789, en fondant l'égalité en droit et en supprimant les privilèges remet au cause les fondements de l'ordre social d'Ancien Régime. C'est le principe d'hérédité des positions qui est en particulier remis en cause et ouvre la possibilité théorique de la mobilité sociale. Mais faute de statistiques économiques et sociales, la mobilité sociale est difficile à appréhender avant la deuxième moitié du XXe siècle.

On distingue deux grandes formes de mobilité sociale :

- La **mobilité intragénérationnelle** : lorsqu'un individu change de position sociale au cours de sa vie.
- La **mobilité intergénérationnelle** : lorsqu'un individu change de position sociale par rapport à celle de ses parents. Dit autrement, sa position sociale est différente de son origine sociale.

Dans nos sociétés démocratiques fondées sur l'égalité des chances c'est en particulier la mobilité intergénérationnelle qui interroge.

Etudier la mobilité sociale intergénérationnelle suppose d'identifier la position sociale des individus ainsi que celle de leurs parents. En France, celle-ci est approchée au travers de la nomenclature des PCS. On peut alors identifier **diverses trajectoires** :

- **Immobilité sociale ou reproduction sociale** : lorsqu'un individu ne change pas de position sociale par rapport à celle de ses parents. Autrement dit, son origine et sa position sociales sont identiques.
- **Mobilité non verticale** : lorsqu'un individu change de position sociale par rapport à celle de ses parents mais entre des positions jugées équivalentes ou difficilement identifiables

- **Mobilité verticale** : lorsqu'un individu change de position sociale par rapport à ses parents vers le haut ou vers le bas.
  - **Ascension sociale** : lorsqu'un individu change de position sociale vers le haut par rapport à ses parents
  - **Démotion sociale ou déclassement** : lorsqu'un individu change de position sociale vers le bas par rapport à ses parents

## 2. La mesure de la mobilité sociale par les tables de mobilité

La mobilité sociale intergénérationnelle peut être mesurée à l'aide des **tables de mobilité** qui sont des tableaux croisant la catégorie socioprofessionnelle d'une personne avec celle d'un de ses parents (le père ou la mère).

Les tables de mobilité sont élaborées par l'Insee dans le cadre de l'enquête emploi depuis 1982 (auparavant dans le cadre de l'enquête « Formation et qualification professionnelle »). Les personnes prises en compte dans l'enquête ont en général 40 ans et plus car il est raisonnable de penser qu'à partir de cet âge-là leur position sociale est stable. Il faut toutefois remarquer que l'Insee a abaissé ce seuil dans des travaux plus récents (en le plaçant à 30 ans). Deux questions sont posées aux individus : Quelle est votre situation professionnelle ? Quelle était la situation professionnelle de votre père / mère lorsque vous aviez 16 ans ?

On distingue alors différentes tables de mobilité :

- La **table de mobilité brute** (ou « table des effectifs ») résulte directement de l'enquête. Les personnes sont classées en fonction de leur PCS et de celle de leur père ou de leur mère. A partir de cette table de mobilité brute, deux autres tables peuvent être construites.
- La **table de destinée** étudie ce que sont devenus les individus (à quelle PCS ils appartiennent aujourd'hui) par rapport à la PCS de leur père ou de leur mère. Cette table permet par exemple de savoir ce que sont devenus les fils de cadres, notamment quel est le pourcentage d'entre eux qui sont devenus employés, ouvriers, etc. La table de destinée permet ainsi de répondre à la question suivante : que sont devenus les « fils de » ?
- La **table de recrutement** (ou « table des origines ») permet d'étudier la PCS d'origine (celle de leur mère ou de leur père) d'individus appartenant aujourd'hui à une même PCS. Cette table permet par exemple de connaître l'origine sociale des membres de la PCS ouvriers. La table de recrutement permet ainsi de répondre à la question : d'où viennent les fils d'un certain groupe socioprofessionnel ?

Sur ces différentes tables :

- La diagonale permet d'apprécier l'immobilité sociale ou reproduction sociale.
- Les marges permettent d'indiquer les évolutions de la structure socioprofessionnelle.
- Les autres cases indiquent les trajectoires de mobilité.

**Document 11 : Table de mobilité brute des hommes**

GSP du fils	GSP du père						
	Agri.	ACCE *	Cadre et PIS	Prof. Interméd	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	165 142*	5 941	4 363	4 685	3 305	16 571	<b>200 009</b>
ACCE *	48 854	201 348	95 883	83 726	52 241	233 773	<b>715 825</b>
Cadre et PIS	70 096	225 887	446 219	305 245	150 715	309 603	<b>1 507 766</b>
PI**	99 887	212 289	213 508	317 279	189 867	600 558	<b>1 633 387</b>
Employé	48 314	90 110	71 633	126 159	110 176	308 690	<b>755 082</b>
Ouvrier	222 659	216 238	76 933	187 938	188 756	1 221 806	<b>2 114 330</b>
Ensemble	<b>654 953</b>	<b>951 813</b>	<b>908 539</b>	<b>1 025 032</b>	<b>695 060</b>	<b>2 691 000</b>	<b>6 926 398</b>

Champ : Hommes âgés de 40 à 59 ans ayant déjà exercé une activité professionnelle

Source : INSEE, Enquête Emploi 2017, fichiers détails (variables utilisées : SEXE, AGE5, CSER, CSPP)

**Document 11 : Table de destinée des hommes (en %)**

GSP du fils	GSP du père						
	Agri.	ACCE*	Cadre et PIS	Prof. Interméd	Employé	Ouvrier	Ensemble
<b>Agriculteur</b>	25,2*	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	2,9
<b>ACCE*</b>	7,5	21,2	10,6	8,2	7,5	8,7	10,3
<b>Cadre et PIS</b>	10,7	23,7	49,1	29,8	21,7	11,5	21,8
<b>PI**</b>	15,3	22,3	23,5	31,0	27,3	22,3	23,6
<b>Employé</b>	7,4	9,5	7,9	12,3	15,9	11,5	10,9
<b>Ouvrier</b>	34,0	22,7	8,5	18,3	27,2	45,4	30,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : Hommes âgés de 40 à 59 ans ayant déjà exercé une activité professionnelle

Source : INSEE, Enquête Emploi 2017, fichiers détails (variables utilisées : SEXE, AGE5, CSER, CSPP)

**Document 12 : Table de recrutement des hommes (en %)**

GSP du fils	GSP du père						
	Agri.	ACCE*	Cadre et PIS	Prof. Interméd	Employé	Ouvrier	Ensemble
<b>Agriculteur</b>	82,6*	3,0	2,2	2,3	1,7	8,3	<b>100,0</b>
<b>ACCE*</b>	6,8	28,1	13,4	11,7	7,3	32,7	<b>100,0</b>
<b>Cadre et PIS</b>	4,6	15,0	29,6	20,2	10,0	20,5	<b>100,0</b>
<b>PI**</b>	6,1	13,0	13,1	19,4	11,6	36,8	<b>100,0</b>
<b>Employé</b>	6,4	11,9	9,5	16,7	14,6	40,9	<b>100,0</b>
<b>Ouvrier</b>	10,5	10,2	3,6	8,9	8,9	57,8	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	9,5	13,7	13,1	14,8	10,0	38,9	<b>100,0</b>

Champ : Hommes âgés de 40 à 59 ans ayant déjà exercé une activité professionnelle

Source : INSEE, Enquête Emploi 2017, fichiers détails (variables utilisées : SEXE, AGE5, CSER, CSPP)

Grâce aux tables de mobilité, on peut d'abord calculer la **mobilité observée** c'est-à-dire la proportion de mobiles dans une société par rapport à leurs ascendants. Pour cela, il suffit de prendre l'effectif en diagonal qui représente les trajectoires de reproduction sociale (175+199+453+321+97+1239) que l'on rapporte à l'effectif global (6808) en % = 36,5 => 36,5% des hommes sont en situation de reproduction sociale par rapport à leurs pères. A l'inverse, en conséquence, (100-36,5) 63,5% des hommes sont en situation de mobilité par rapport à leurs pères en 2015. C'est le chiffre de la mobilité observée.

Néanmoins, cet indicateur ne dit rien du degré d'ouverture sociale de l'accès aux différentes positions c'est-à-dire l'égalité des chances. En effet, une partie de la mobilité est structurelle c'est-à-dire liées aux changements de la structure socioprofessionnelle. Il s'agit donc d'une mobilité « mécanique ». Elle explique par exemple pourquoi une

faible part des fils d'agriculteurs deviennent eux-mêmes agriculteurs au regard de la baisse de la part des emplois dans le secteur primaire. C'est la mobilité nette qui permet alors de faire la différence entre la mobilité totale et la mobilité structurelle. Elle correspond aux situations de mobilité qui ne sont pas liées aux changements de la structure socioprofessionnelle.

Cependant, les sociologues ont plutôt tendance aujourd'hui à distinguer la mobilité observée de la fluidité sociale. La fluidité sociale permet de mesurer la force du lien statistique entre origine et position sociales, indépendamment de la taille des groupes et de leur évolution : plus le lien est faible, plus la fluidité sociale est importante et inversement. La méthode la plus courante pour calculer la fluidité sociale est de calculer des rapports de chances relatives (*odd ratio*) : on rapporte par exemple la probabilité qu'un fils de CPIS devienne CPIS plutôt qu'ouvrier à celle qu'un fils d'ouvrier devienne CPIS plutôt qu'ouvrier.

Par exemple :

- Probabilité qu'un fils de CPIS devienne CPIS :  $453/904 \times 100 = 50,1\%$  (destinée)

- Probabilité qu'un fils de CPIS devienne ouvrier :  $76/904 \times 100 = 8,4\%$  (destinée)

- Probabilité qu'un fils d'ouvrier devienne CPIS :  $269/2685 \times 100 = 10\%$  (destinée)

- Probabilité qu'un fils d'ouvrier devienne ouvrier :  $1239/2685 \times 100 = 46,2\%$  (destinée)

=>  $50,1/8,4 (6) / 10/46,2 (0,2) = 27,6$

=> Les fils de CPIS sont 27,6 fois plus de chance que les fils d'ouvriers d'être CPIS plutôt qu'ouvriers.

Mobilité observée et fluidité sociale ne sont pas nécessairement liées : une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide car la mobilité peut avoir d'autres facteurs qu'une égalisation des chances d'accès aux positions sociales selon son origine (elle est alors structurelle).

### 3. Les limites des tables de mobilité

On peut d'abord identifier des **limites liées à la mesure de la mobilité par les tables de mobilité** :

- **La difficile mesure de la mobilité sociale des femmes malgré des progrès.** La mobilité des femmes (càd la moitié de la population) n'a pendant longtemps pas été mesurée car les mères étaient très peu actives ce qui empêchaient des comparaisons entre les filles et les mères. En raison de l'inégalité entre les sexes, la comparaison avec les pères menait par ailleurs à identifier une majorité de trajectoires descendantes. Aujourd'hui, le rapprochement des comportements d'activité des hommes et des femmes au cours des dernières décennies rend possible une étude plus directe de la mobilité sociale des femmes même si elle se heurte toujours aux différences générationnelles et à l'évolution de la structure des emplois.
- **La mobilité peut apparaître plus ou moins importante selon la finesse du découpage entre les différentes catégories** comme le montre Cédric Hugrée<sup>20</sup>.
- **L'utilisation des PCS a des limites.** Les statistiques utilisées, se fondant sur les PCS, ne tiennent pas compte du statut d'emploi (emplois précaires). Or, celle-ci influence aujourd'hui la position sociale d'un individu en étant une source majeure d'inégalité. Par ailleurs, elle ne tient pas compte d'autres facteurs de structuration sociale, y compris au sein des catégories. La rénovation des PCS permet de résoudre certaines difficultés mais, dans tous les cas, cela ne permet pas des comparaisons internationales dans la mesure où les PCS n'existent qu'en France.

On peut ensuite identifier des **limites liées à l'interprétation des résultats** :

- **La difficile interprétation des trajectoires de mobilité non hiérarchisées** : les PCS n'étant pas hiérarchisées, il peut être difficile d'interpréter certaines trajectoires de mobilité d'où des formes de mobilité horizontale ou des mobilités de statut qui peuvent être ressenties différemment.
- **Les tables de mobilité reposent sur l'idée qu'une profession correspond à une position sociale identique d'une génération à l'autre.** Or, les métiers et les professions connaissent au contraire des évolutions significatives, de telle sorte que les conditions de vie, le prestige et les revenus qui y sont associés peuvent être sensiblement différents entre parents et enfants. A mesure que les effectifs grossissaient le statut de cadre s'est par exemple banalisé : beaucoup de cadres n'exercent aujourd'hui aucune fonction d'encadrement et sont soumis à des contraintes administratives qui ne diffèrent guère de celles auxquelles sont confrontés les

professions intermédiaires. Dans un autre registre, la profession d'instituteur (malgré l'octroi du titre de professeur des écoles) ne confère plus le même prestige social ni le même niveau de revenu relatif que par le passé. Un fils de profession intermédiaire devenu cadre en fin de carrière s'inscrit-il vraiment dans une trajectoire ascendante ? Un instituteur fils d'instituteur est-il réellement immobile ?

#### 4. Le renouveau de l'étude de la mobilité

Pour faire face à ces limites, **deux pistes sont envisagées** :

- **La construction de tables de mobilité fondées sur les revenus**, construites par l'OCDE. Il s'agit d'évaluer quelle part du niveau du revenu des individus est imputable à leur origine. Une forte inertie de revenus entre génération est alors interprétée comme un niveau élevé d'inégalité des chances et de reproduction sociale. L'OCDE calcule ainsi une élasticité intergénérationnelle des revenus. Ces tables permettent de mettre en évidence deux principaux résultats :
  - Le lien entre revenu des parents et leurs enfants à l'âge adulte : les enfants de familles aisées ont 3 fois plus de chances d'être parmi les 20% les plus aisés que ceux issus de familles modestes
  - Les revenus des parents ne déterminent pas entièrement ceux des enfants : parmi les enfants de milieux défavorisés, ¼ fait partie des 40% aux revenus les plus élevés de leur génération tandis que, parmi les enfants des parents les plus aisés, ¼ des enfants appartient aux 40% des revenus les plus faibles.
- **La mesure de la mobilité subjective**, c'est-à-dire ressentie grâce à des enquêtes qualitatives. Marie-Duru Bellat et Annick Kiefferb<sup>21</sup> montrent que si les cadres ont une perception de leur mobilité proche de la mobilité objectivement observée, les individus situés en bas de l'échelle sociale ont davantage tendance à surestimer leurs trajectoires de mobilité. Cela tient notamment à des mobilités internes au sein d'une même catégorie, visibles pour les individus, mais non perceptibles par les données des tables de mobilité. L'INSEE a également conduit des études dans ce sens dans le cadre de la dernière enquête FQP. Les résultats ont montré que 58% des personnes déclarant connaître une situation de déclassement connaissaient une situation de mobilité ascendante (8%), de statut (entre indépendants et salariés) pour 20% ou encore une situation de reproduction pour 30%, selon les critères des enquêtes. Cela peut s'expliquer notamment par l'évolution des conditions d'emploi qui nourrit un sentiment de déclassement qui est plus important pour les jeunes générations. Ces analyses sont utiles pour comprendre les représentations des individus qui jouent un rôle dans leurs préférences par exemple pour des politiques plus ou moins redistributives. Une étude récente (A. Alesina, S. Stantcheva, Teso, Intergenerational Mobility and Preferences for Redistribution, 2018) a ainsi montré l'influence de la surestimation de la mobilité sociale aux États-Unis dans la moindre préférence pour la redistribution qui s'y exprime, comparativement à plusieurs pays européens.

#### B. Les évolutions de la mobilité sociale

##### 1. La mobilité sociale au 19<sup>e</sup> siècle

Ce n'est qu'à partir des années 1950 que sont apparues les premières études statistiques précises sur la mobilité sociale. Pour appréhender au mieux la mobilité sociale au XIX<sup>e</sup> siècle, les sociologues ne peuvent donc s'appuyer que sur des travaux monographiques ou des études partielles.

Il faut souligner que, même si les sociétés d'ordre d'Ancien Régime étaient caractérisées par une très forte reproduction sociale, certains individus pouvaient toutefois connaître des situations de mobilité sociale (dans le Tiers-Etat et entre la bourgeoisie, le clergé et la noblesse).

C'est véritablement à partir de la révolution industrielle que la structure sociale s'est trouvée bouleversée. Le déclin progressif de l'emploi agricole et le développement du salariat administratif ont en effet créé à cette époque des opportunités d'ascension sociale. D'un autre côté, la mise en oeuvre du « factory system » (système d'usine) a contribué au déclassement de certains petits artisans et commerçants. Thomas Piketty<sup>22</sup> a montré que, du côté des classes supérieures, la reproduction sociale était de mise à cause de la forte concentration des patrimoines et leur transmission de génération en génération.

2. L'évolution de la mobilité masculine depuis le 20<sup>e</sup> siècle

**Document 14 :**

**Tableau 12 – Décomposition de la mobilité sociale observée des hommes par rapport à leur père, de 1977 à 2015 (en %)**

	1977	1985	1993	2003	2015
<b>Immobilité sociale</b>	36,2	33,8	32,6	33,6	34,8
<b>Mobilité sociale observée</b>	63,8	66,2	67,4	66,4	65,2
<b>Mobilité non verticale</b>	33,2	31,9	27,4	24,7	22,6
<b>Mobilité verticale</b>	30,6	34,3	40,0	41,7	42,6
Mobilité ascendante	23,5	26,6	30,3	30,8	27,6
Mobilité descendante	7,2	7,7	9,7	10,9	15,0
<b>Part de la mobilité structurelle</b>	<b>39,6</b>	<b>35,5</b>	<b>32,8</b>	<b>33,4</b>	<b>24,2</b>

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Collet, Pénicaut, « En quarante ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable », *INSEE première*, n° 1739, 2019.

L'analyse de l'évolution de la mobilité observée des hommes fait apparaître que :

- **Entre les années 1950 et 1970, la mobilité observée a fortement augmenté en France.** La part de l'immobilité pour les hommes est ainsi passée de 50,7% en 1953 à 36,2% en 1977. Cela s'explique en grande partie par la **mobilité structurelle** liée à la profonde transformation de la structure des emplois (dynamique de tertiarisation notamment, forte progression des emplois salariés qui s'accompagnent du déclin de l'emploi agricole et indépendant).
- **Par la suite, la mobilité observée augmente plus lentement avant de décliner légèrement.** Ainsi, elle passe de 63,8% en 1977 à 66,2% en 1985 puis 67,4% en 1993 avant de redescendre progressivement : 66,4% en 2003 et enfin 65,2% en 2015. Ces évolutions s'expliquent notamment par la réduction de la croissance du nombre d'emplois de cadres et de professions intermédiaires au cours des dernières décennies. De ce fait, la part de la mobilité structurelle dans la mobilité totale est de moins en moins importante (elle est passée de 39,6% en 1977 à 24,2% en 2015), ce qui suggère un rapprochement entre la structure des emplois des hommes et de leurs pères.

En termes de **trajectoires**, il faut souligner que :

- Les trajets sociaux sont toujours courts : on peut parler de **viscosité sociale**.
- **La mobilité ascendante** est la trajectoire de mobilité verticale majoritaire. Néanmoins, la mobilité verticale ascendante progressent de moins en moins rapidement jusqu'en 2003 et connaît même une décroissance depuis.
- **Les mouvements descendants** restent minoritaires parmi la mobilité verticale. Mais on observe une croissance de ces mouvements de plus en plus forte depuis 1977.
- Au final, si l'ascenseur social est loin d'être bloqué, le « **régime de mobilité** » est cependant devenu moins favorable comme l'illustre l'évolution du rapport ascendants/descendants : de 3,4 en 1985 à 1,8 en 2015.

En ce qui concerne la **fluidité sociale**, les études font apparaître que :

- La fluidité sociale a connu une **progression continue mais faible**. Louis-André Vallet<sup>23</sup> estime qu'elle a augmenté depuis 1953 et plus précisément de 0,5% par an pour les hommes entre 1977 et 2003.
- Les travaux de l'INSEE tendent à confirmer cette évolution mais font apparaître un nouveau point **d'inflexion en 1993** où la fluidité sociale ne progresse plus. Ainsi, globalement, on assiste au maintien d'un niveau significatif d'inégalité des chances, documenté notamment par Camille Peugny<sup>24</sup>. Les écarts demeurent en effet très importants en particulier aux extrêmes : en 2015 les fils de pères CPIS sont 35 fois plus souvent CPIS que travailleurs non qualifiés par rapport aux enfants de ces derniers

### 3. L'évolution de la mobilité féminine depuis le 20<sup>e</sup> siècle

#### Document 15 :

Tableau 13 – Décomposition de la mobilité sociale observée des femmes par rapport à leur mère, de 1977 à 2015 (en %)

	1977	1985	1993	2003	2015
<b>Immobilité sociale</b>	40,9	35,1	30,1	29,9	29,5
<b>Mobilité sociale observée</b>	59,1	64,9	69,9	70,1	70,5
<b>Mobilité non verticale</b>	36,7	34,7	30,9	24,4	19,0
<b>Mobilité verticale</b>	22,4	30,2	39,0	45,7	51,5
Mobilité ascendante	16,8	24,6	30,8	35,2	39,8
Mobilité descendante	5,6	5,6	8,2	10,5	11,7
<b>Part de la mobilité structurelle</b>	<b>42,6</b>	<b>43,0</b>	<b>44,3</b>	<b>40,8</b>	<b>34,8</b>

Champ : France métropolitaine, femmes françaises actives occupées ou anciennes actives occupées, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Collet, Pénicaut, « En quarante ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable », *INSEE première*, n° 1739, 2019.

L'analyse de l'évolution de la mobilité observée des femmes fait apparaître que :

- **Par rapport à leurs mères, des évolutions proches de celle des hommes par rapport à leurs pères.** En effet, la mobilité observée a augmenté globalement : 59% de femmes mobiles en 1977 contre 71% en 2015. Néanmoins, cette progression s'est concentrée sur la période 1977-1993 avec depuis un ralentissement
- **Par rapport à leurs pères, les évolutions sont comparables à celles observées par rapport à leurs mères.**

En termes de trajectoires, il faut souligner que :

- **Par rapport à leurs mères**, les trajectoires sont de plus en plus favorables (ascension sociale) et supérieures aux perspectives des hommes par rapport à leurs pères (ratio de 3,4 en 2015), excepté pour les femmes cadres (comparées aux hommes cadres).
- **Par rapport à leurs pères**, on observe à l'inverse une prédominance des trajectoires descendantes liées aux inégalités sur le marché du travail et malgré des progrès.

En ce qui concerne la fluidité sociale, les études font apparaître globalement les mêmes constats que pour les hommes mais avec quelques spécificités :

- Une plus forte augmentation que pour les hommes : En 2015, les chances d'être CPIS plutôt que PI sont 1,7 fois plus élevées pour les filles de mères CPIS que pour les filles de mères PI (1,8 par rapport aux pères) contre 5,4 en 1977.
- Une légère inflexion par rapport à leurs pères depuis les années 1990

#### C. Expliquer les trajectoires sociales

##### 1. Le rôle des dynamiques générationnelles

Le sociologue Camille Peugny<sup>25</sup> montre que la génération du baby-boom a bénéficié de conditions très favorables en termes de mobilité sociale ascendante. Ainsi, les personnes nées en 1948 ont deux fois plus de chances de monter que de descendre, à toutes les périodes de leur vie. Cela s'explique notamment par les conditions de plein-emploi de l'époque mais aussi par les modifications de la structure socioprofessionnelle favorisant les mobilités ascendantes (augmentation des emplois de professions intermédiaires et de cadres). En revanche, pour les cohortes nées aux alentours des années 1960, les perspectives de mobilité sociale ascendante se dégradent. Ainsi, les individus nés en 1973 sont presque aussi nombreux à descendre qu'à monter. L'environnement économique est en effet différent lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail (début du chômage, précarisation croissante). On peut retenir de tout cela qu'il est important de prendre en compte le contexte économique dans lequel les individus évoluent pour mieux comprendre les trajectoires individuelles de mobilité sociale.

## 2. Le rôle des institutions : famille et école

La famille et l'école sont deux instances qui déterminent en grande partie le destin social des individus.

Dans *Les héritiers* (1964) et *La reproduction* (1970), Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron<sup>26</sup> s'intéressent aux spécificités du champ scolaire et montrent qu'il existe une logique de reproduction sociale à l'œuvre dans ce champ, liée aux différences d'habitus entre les enfants de milieux favorisés et de milieux populaires. Bourdieu et Passeron expliquent ainsi que les élèves de milieux favorisés ont tendance à mieux répondre aux attentes de l'école car ils ont un habitus de classe qui cadre avec ces attentes (fort capital culturel, transmis par leurs parents), à la différence des élèves de milieux populaires dont l'habitus de classe apparaît parfois en décalage avec les attentes de l'institution scolaire. Les élèves de milieux favorisés obtiennent donc de meilleurs résultats car ils sont comme des « poissons dans l'eau » au sein du système scolaire : toutes les pratiques qui y sont valorisées leur apparaissent comme évidentes, naturelles. Leur habitus de classe est légitimé. Or, en réalité, ces pratiques ne sont pas naturelles : elles sont au contraire culturelles, liées à la transmission d'un capital culturel. Les enfants des milieux favorisés apparaissent donc comme des héritiers : leurs aptitudes ne sont pas naturelles mais acquises, transmises par leur milieu d'origine.

Ces différences de résultats entre enfants de milieux favorisés et en enfants de milieu populaire entraînent une dynamique de reproduction sociale selon Bourdieu et Passeron. En effet, grâce à leurs résultats, les enfants de milieux favorisés ont tendance à accéder aux positions sociales les plus valorisées du champ scolaire (classes préparatoires, grandes écoles...). A l'inverse, ceux dont l'habitus de classe est en décalage avec les attentes de l'institution scolaire sont moins présents dans les filières les plus élitistes.

## 3. Le rôle des stratégies : l'analyse coût / avantage

Dans son ouvrage *L'inégalité des chances* (1973), le sociologue français Raymond Boudon<sup>27</sup> explique que les choix d'orientation des individus s'appuient sur un calcul coûts/avantages qui dépend du milieu social. Ainsi, dans une famille modeste, l'orientation vers les filières techniques courtes est favorisée car elle apparaît moins risquée qu'une orientation vers les filières générales et permet une insertion professionnelle alors que les filières générales ne sont rentables qu'à long terme et que la réussite dans ces filières apparaît incertaine. A l'inverse, le calcul coût/avantage des familles de milieux favorisés les incite à choisir davantage les filières générales et longues. L'échec de la démocratisation scolaire s'explique donc pour Boudon par un « effet pervers » lié à l'agrégation de choix rationnels qui orientent les élèves de milieu populaire vers les études courtes et les élèves de milieux favorisés vers les études longues. Cela se traduit par une tendance à la reproduction sociale.

## SECTION 2 : TRANSFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTION DES MODES DE VIE

A côté des grandes mutations sociales, ce sont les structures démographiques (I) et les modes de vie (II) qui ont connu des évolutions majeures depuis le 19<sup>e</sup> siècle.

### I. QUELLES TRANSFORMATIONS DES STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES DEPUIS LE 19<sup>E</sup> SIECLE ?

L'analyse démographique repose sur des outils spécifiques (A) qui permettent d'identifier et d'expliquer les grandes dynamiques démographiques depuis le 19<sup>e</sup> siècle (B) et leurs effets (C).

#### A. L'analyse démographique et ses outils

##### 1. Qu'est-ce que la démographie ?

Telle qu'elle est définie par l'**INED (Institut national d'études démographiques)**, « la démographie est l'étude des populations visant à connaître leur effectif, leur composition par âge, sexe, statut matrimonial, etc. et leur évolution ». Plus simplement, c'est la science qui étudie les populations humaines, leurs effectifs, leurs structures et leurs évolutions.

On distingue parfois :

- **La démographie quantitative** qui met l'accent sur le dénombrement des populations et sur l'analyse statistique des comportements démographiques

- **La démographie qualitative** qui vise à expliquer ces phénomènes en faisant appel à l’histoire, à la sociologie, à l’anthropologie, à la science économique, etc.

La plupart des pays du monde ont connu au cours des deux derniers siècles d’importantes transformations démographiques. La concomitance de ces évolutions avec la dynamique de croissance économique n’a pas manqué de susciter hypothèses et recherches. Effectives, les relations entre phénomènes économiques et démographiques sont toutefois complexes.

## 2. Les principaux indicateurs démographiques

**Document 16 : Les principaux indicateurs démographiques**

Domaines	Indicateurs	Données France 2025
Population	Nombre d’habitants Croissance démographique Solde naturel (naissances – décès) Solde migratoire (immigrants – émigrants)	69,1 millions +0,25% - 6000 + 176 000
Natalité	Nombre de naissances Taux de natalité	645 000 9,4‰
Fécondité	ICF (indicateur conjoncturel de fécondité) : nombre moyen d’enfants par femme Descendance finale : nombre moyen d’enfants d’une génération de femmes	1,56 2,3
Mortalité	Nombre de décès Taux de mortalité Taux de mortalité infantile (<1 an) Espérance de vie à la naissance des hommes Espérance de vie à la naissance des femmes	651 000 9,4‰ 4,1‰ 80,4 ans 85,9 ans

Source : INSEE

### La croissance démographique et ses composantes :

- **La croissance démographique** mesure l’augmentation de l’effectif d’une population au cours d’une période donnée (le plus souvent une année). Pour évaluer le rythme de cette croissance, on calcule le taux d’accroissement annuel, rapport entre la variation de la population au cours d’une année et son effectif au milieu de l’année. Celle-ci est portée par l’accroissement naturel et migratoire.
- **Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès. Comme il est généralement positif, on parle d’accroissement naturel et on calcule le taux d’accroissement naturel, rapport du solde naturel à la population totale de la période.
- **Le solde migratoire** est quant à lui la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire (immigrants) et le nombre de personnes qui en sont sorties (émigrants).

### Les indicateurs relatifs aux décès :

- **Le taux de mortalité** est le rapport entre le nombre de décès au cours d’une année et la population moyenne de cette année. Il est généralement exprimé pour mille personnes. C’est un indicateur fruste qui ne permet pas réellement de mesurer la propension à mourir d’une population car il dépend en partie de la structure par âge : deux populations vivant dans des conditions sanitaires absolument identiques peuvent ainsi avoir des taux de mortalité différents selon la place qu’occupent les personnes âgées.
- Pour neutraliser cet effet de structure, les démographes calculent des **taux de mortalité par âge**, qui rapportent le nombre de décès survenus au cours d’une année chez des personnes d’un certain âge donné à la population moyenne du même âge. En France, ce taux diminue avec l’âge jusqu’à environ 10 ans, demeure ensuite très faible jusque vers 50-60 ans, puis augmente très rapidement. Un des taux de mortalité par âge fait l’objet d’une attention spécifique : le taux de mortalité infantile, qui rapporte le nombre de décès d’enfants de moins de 1 an au nombre de naissances.
- **L’espérance de vie à la naissance**, qui synthétise ces données, permet de caractériser la mortalité indépendamment de la structure par âge : elle mesure la durée de vie moyenne d’une génération fictive qui

serait soumise à chaque âge aux taux de mortalité par âge actuel. La durée de vie moyenne effective d'une génération ne peut, elle, être calculée qu'après son extinction.

### Les indicateurs relatifs aux naissances :

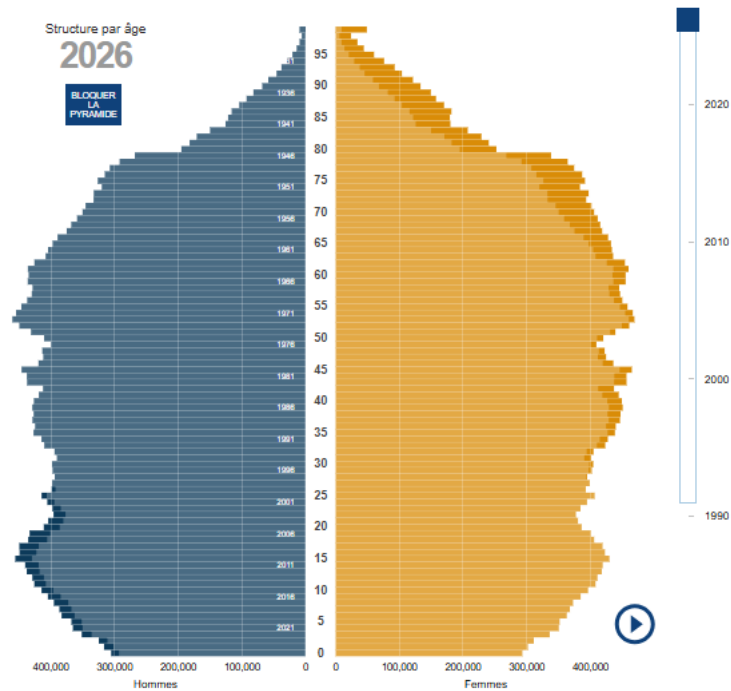
- **Le taux de natalité** est le rapport entre le nombre de naissances vivantes au cours d'une année et la population moyenne de l'année. Il est généralement exprimé pour 1000 personnes. Comme le taux de mortalité, il est sensible à la structure par âge (et par sexe) de la population : deux populations dont les comportements procréatifs sont similaires peuvent avoir des taux de natalité différents selon la proportion d'individus d'âge fécond.
- La neutralisation de cet effet de structure se fait par le calcul de **taux de fécondité par âge**, rapportant le nombre de naissances engendrées par des femmes d'un même âge à l'effectif des femmes de cet âge. En France, en 2020, le taux de fécondité, très faible avant 18 ans, augmente rapidement avec l'âge pour atteindre un maximum de 133‰ vers 30 ans, puis redescend plus lentement pour redevenir négligeable au-delà de 42 ans.
- Pour avoir une vue synthétique, on utilise **l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** qui se calcule en additionnant les taux de fécondité par âge d'une année donnée. Indépendant de la structure par âge, il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité de cette année-là. L'ICF est affecté par les modifications du calendrier de la fécondité : si un grand nombre de femmes retardent le moment où elles mettent au monde des enfants, il aura tendance à baisser, sans pour autant que le nombre d'enfants qu'elles auront en définitive ne diminue forcément.
- On le distingue donc de la **descendance finale des générations**, qui est le nombre moyen d'enfants effectivement mis au monde par les femmes appartenant à une même génération, parvenues en fin de vie féconde (en pratique à 50 ans). C'est ce dernier indicateur qu'il convient d'utiliser dans les comparaisons avec le **seuil de remplacement des générations**. Mesurant le nombre d'enfants par femme nécessaire pour remplacer nombre pour nombre les générations en âge de procréer par les générations naissantes, celui-ci varie selon les pays : évalué à 2,1 dans les pays développés, il est de 3 dans certains pays africains. Il est en effet obtenu en divisant 2,05 (le nombre d'enfants nécessaires pour avoir une fille) par la probabilité de survie à l'âge moyen de la maternité (0,98 dans les pays développés mais seulement 0,7 dans certains pays africains), et dépend donc notamment du niveau de la mortalité infantile.

### 3. Les outils d'analyse de la structure démographique

**La pyramide des âges** est une représentation graphique qui permet de visualiser la répartition d'une population par sexe et par âge, à un moment donné. Elle est constituée de deux histogrammes (un pour chaque sexe ; par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs masculins et féminins sont portés en abscisse (axe horizontal) et les âges en ordonnées (axe vertical). Le nom « pyramide » vient de la forme que prend cette représentation quand une population a une forte natalité et une forte mortalité : elle est élargie à la base et étroite au sommet (cas de l'Afrique). Mais cette forme varie en fonction du régime démographique d'un pays. Elle prend l'aspect d'un cylindre lorsque la fécondité baisse et que la durée de vie s'allonge (cas des Etats-Unis), d'une toupie si la fécondité diminue en dessous du seuil de remplacement des générations (cas de l'Europe).

## Document 17 : Pyramide des âges de la France en 2026

DONNÉES PROVISOIRES DE POPULATION



Source : INSEE

Pour caractériser la structure d'une population, on peut également utiliser des indicateurs statistiques.

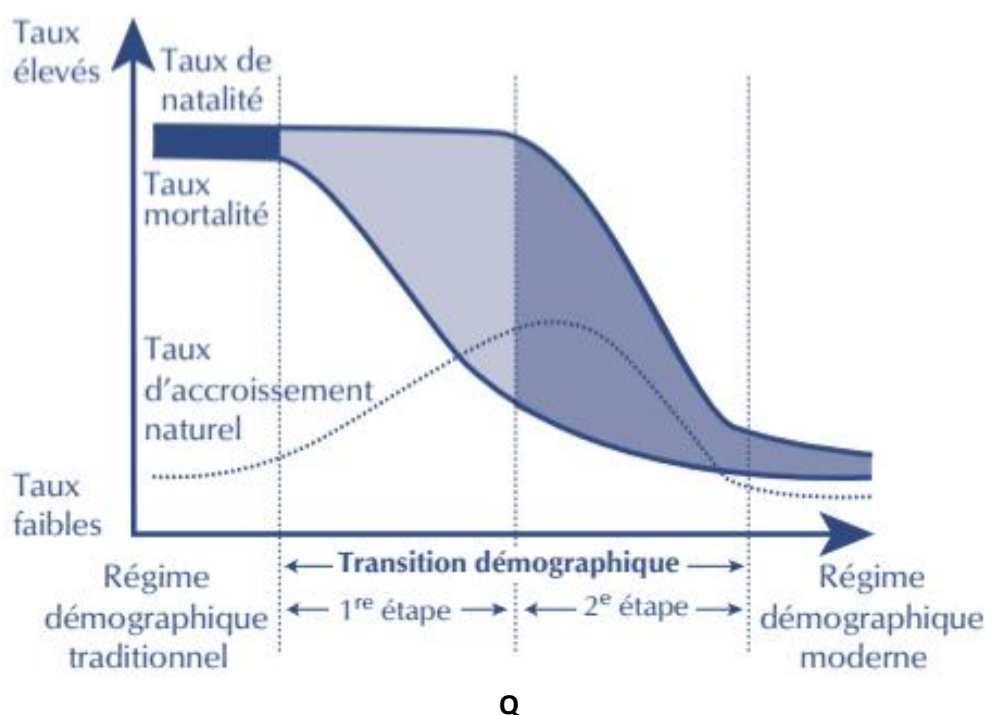
- **La proportion (en pourcentage) de certaines catégories de sexe ou d'âge** au sein de la population totale. L'augmentation de la part des personnes âgées (généralement plus de 65 ans) permet ainsi de caractériser la situation du vieillissement démographique. En France, les plus de 65 ans représentent environ 21 % de la population en 2025.
- **Le ratio de dépendance démographique** mesure quant à lui le rapport entre l'effectif de la population d'âge généralement inactif et donc « dépendante » (enfants et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler (15 ou 20 ans-64 ans). On peut calculer séparément un rapport de dépendance des jeunes et un rapport de dépendance des personnes âgées, et les bornes d'âge peuvent varier. En 2024, pour 100 individus âgés de 20 à 64 ans, on compte 41 jeunes de moins de 20 ans et 39 seniors de 65 ans et plus. Le ratio de dépendance démographique, qui rapporte le nombre d'individus supposés dépendre des autres pour leur revenu économique (jeunes et seniors) au nombre d'individus en âge de produire des richesses (20-64 ans) s'élève donc à environ 0,81. Par ailleurs, ce dernier peut être décomposé en un ratio de dépendance des jeunes (0,42) et un ratio de dépendance des personnes âgées (0,38).

### B. Les grandes dynamiques démographiques et leurs causes

#### 1. Le modèle de la transition démographique

La transition démographique désigne le passage d'un régime démographique traditionnel, où la natalité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime démographique moderne où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également. Ce modèle a été proposé en 1934 par le démographe français Adolphe Landry<sup>28</sup> dans son ouvrage *La Révolution démographique*, et repris depuis par divers auteurs.

## Document 18 : Le modèle de la transition démographique



Q

**Le régime démographique traditionnel** se caractérise par une natalité et une mortalité élevées (respectivement 35 à 40‰ et 30 à 35‰) et un accroissement naturel faible (inférieur à 5‰, et parfois négatif). La mortalité infantile est notamment très élevée (autour de 200‰), ce qui rend nécessaire une fécondité de l'ordre de 6 enfants par femme pour assurer la stabilité de la population. Celle-ci n'augmente donc guère et est en outre soumise à de fortes fluctuations, au gré des épidémies, des famines et des guerres, la durée de vie moyenne oscillant entre 20 et 25 ans. Jamais parfaitement observé mais proche de la situation de certains pays développés, **le régime démographique moderne** se caractérise quant à lui par des niveaux bas et stables de natalité et de mortalité (autour de 12‰) et un taux d'accroissement naturel compris entre 0 et 5‰, proche de celui qui prévalait avant la transition. La fécondité est proche de 2 enfants par femme, la durée de vie moyenne égale ou supérieure à 70 ans.

**La transition s'opère, elle, en deux phases :**

- La première se caractérise par un déclin de la mortalité combiné à un maintien de la natalité à un niveau élevé, entraînant une forte augmentation du taux d'accroissement naturel.
- Dans la seconde phase, la mortalité poursuit sa baisse, mais à un rythme moins soutenu, tandis que la natalité diminue plus fortement, venant progressivement s'ajuster à la mortalité : le taux d'accroissement naturel a donc tendance à diminuer.

## 2. Les grandes dynamiques démographiques

### a) Les grandes dynamiques démographiques des pays développés

**C'est dans le monde occidental que l'équilibre démographique ancien a été rompu en premier.** La transition démographique débute en Europe autour du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La première phase se caractérise par une baisse de la mortalité qui génère un fort accroissement naturel. La deuxième phase aurait commencé autour de 1880 avec la chute de la natalité et de la fécondité alors que la baisse de la mortalité ralentit ce qui provoque la chute de l'accroissement naturel. Entre les deux, la population européenne connaît une forte croissance : elle passe de 140 millions en 1750 à 420 millions en 1900. Cela génère une émigration forte : 48 millions de personnes quittent l'Europe entre 1815 et 1915. Les Etats-Unis ont été la première destination de ces flux : le solde migratoire global entre 1820 et 1920 s'y serait élevé à 25 millions de personnes. Sa contribution est toutefois demeurée secondaire par rapport à l'accroissement naturel, la transition démographique ayant été précoce, longue et d'amplitude élevée.

Néanmoins, il convient de souligner **l'originalité française** : Au XIX<sup>e</sup> siècle, la France connaît une transition démographique particulière : la baisse de la mortalité a été lente au cours du XIX<sup>e</sup> siècle par rapport à ses voisins (1<sup>ère</sup>

phase) alors que la baisse de la natalité a été précoce (un siècle avant ses voisins). En conséquence, la France connaît des taux d'accroissement naturel faibles (augmentation de seulement 42% de la population entre 1800 et 1900). Par ailleurs, la France se démarque par le fait que les français partent peu et que la France constitue, à l'inverse, une terre d'immigration dès le milieu du XIXe siècle.

Depuis 1945, en Europe, on observe plusieurs phénomènes :

- **Une poursuite de la baisse de la mortalité.** La mortalité infantile, qui atteignait encore 84‰ en 1950, n'est plus que de 4‰. L'espérance de vie a continué à progresser, en moyenne de trois mois par an, repoussant régulièrement les supposées limites biologiques que certains démographes avaient cru identifier.
- **Un trend baissier des naissances et de la fécondité.**
  - Après la Seconde Guerre mondiale, les pays du quart nord-ouest de l'Europe (pays scandinaves, Allemagne, Autriche, Belgique, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse), qui avaient une natalité faible dans les années 1930, ont connu un phénomène de **baby-boom**, c'est-à-dire un redressement rapide et soudain de cette natalité, généré initialement par une reprise de la fécondité. En France par exemple, l'ICF est passé de 1,9 enfant par femme en 1941 à 3 en 1947.
  - Dès les années 1960 cependant, la tendance s'est inversée et au cours des années 1970, l'ICF est descendu dans ces pays sous le seuil de 2 enfants par femme (1,8 en France en 1978). Ce mouvement de baisse (**baby-bust**) s'est étendu aux pays méditerranéens à partir des années 1980 puis aux PECO dans les années 1990. Il est assez vite apparu qu'une part de cette baisse était liée à une modification du calendrier de la fécondité : les nouvelles générations ne souhaitaient pas forcément avoir moins d'enfants, elles désiraient les avoir plus tard. De fait, l'âge moyen à la maternité a augmenté partout en Europe (en France, il est passé de 26,5 ans en 1977 à 31,3 ans en 2025). Les évolutions de la descendance finale ont ainsi été à la fois plus étalées dans le temps et de moindre amplitude : en France, le nombre d'enfants par femme est passé de 2 pour la génération 1896 à 2,6 pour la génération 1926, pour revenir à 2,01 pour la génération 1970. Si ces données globales masquent des divergences selon les pays, la tendance est nette, y compris pour la France qui a longtemps fait figure d'exception en termes d'indice conjoncturel de fécondité.
- **Une croissance démographique très affaiblie.** L'Europe comptait 748 millions d'habitants en 2021 contre 550 millions en 1950 (42,1 millions). Les tendances en matière de croissance démographique reflètent globalement celles constatées pour la fécondité. Le taux d'accroissement de la population, proche de 1% dans les années 1950, a légèrement augmenté jusqu'à la fin des années 1960, avant de décroître ensuite régulièrement, en raison d'une baisse de l'accroissement naturel que ne compensent ni l'augmentation régulière de l'espérance de vie, ni une légère augmentation du solde migratoire. A partir des années 1990, l'accroissement naturel devient même négatif et c'est l'augmentation du solde migratoire qui empêche la population de diminuer. La situation géographique demeure néanmoins contrastée.

#### b) Les grandes dynamiques démographiques des PED

Dans la plupart des PED, la transition démographique s'est opérée au cours du XXe siècle. En moyenne, elle a été à la fois d'une amplitude plus forte et d'une durée plus courte que dans les pays avancés. Il faut remarquer trois grandes dynamiques :

- **Une baisse plus rapide de la mortalité.** Grâce à l'exportation de techniques sanitaires qui avaient déjà fait leurs preuves en Europe, la baisse de la mortalité est intervenue plus rapidement dans le monde en développement. Elle a débuté dès l'entre-deux-guerres dans certains pays d'Amérique latine et d'Asie, et s'est accélérée depuis 1945. En une ou deux décennies, beaucoup de PED ont ainsi vu leur espérance de vie passer de 30 à 50 ou 60 ans, gains que les pays européens avaient mis près d'un siècle à réaliser. Comme la fécondité n'a que peu baissé dans ces mêmes pays jusqu'en 1970 (elle était en moyenne de 6,15 enfants par femme en 1950-1955 et encore de 6 en 1965-1970), les taux de croissance de la population y ont atteint des niveaux inconnus jusque-là : de l'ordre de 3% par an, alors que dans l'Europe de 1880 à 1914, des taux durables de 1,5% par an étaient exceptionnels. C'est dans ce contexte que s'est développé au sein de la communauté internationale la crainte d'une « explosion démographique » du tiers-monde.

- **Une baisse plus rapide de la fécondité.** Si la croissance démographique mondiale s'est poursuivie, son rythme a toutefois décéléré. Suivant le schéma de la transition démographique, la fécondité a en effet fortement baissé dans beaucoup de PED depuis les années 1970 et elle l'a fait à une vitesse supérieure à ce que la plupart des démographes avaient anticipé en se basant sur l'exemple historique des pays développés. En France, il avait fallu près de 200 ans, entre 1750 et 1930, pour passer de 6 enfants par femme à un peu plus de 2. En Chine, de 1960 à 1990, il n'a fallu que 30 ans. C'est d'ailleurs en Asie de l'Est que la baisse a été la plus spectaculaire, la fécondité passant de 5,2 enfants par femme en 1965 à 2,5 en 1985, et seulement 1,7 en 2018. Sur l'ensemble du continent asiatique, elle n'est plus que de 2,1 en 2018. Mais la diminution a également été très rapide en Amérique latine (de 5,8 enfants par femme en 1965 à 1,9 en 2018) et en Afrique du Nord (de 6,8 à 3,2). En 2021, la fécondité mondiale n'est ainsi plus que de 2,43 enfants en moyenne, soit deux fois moins qu'en 1950 (5 enfants), et près de la moitié de l'humanité vit dans un pays où elle est inférieure à 2,1 enfants par femme. Les régions du monde qui conservent une forte fécondité, supérieure à 5 enfants par femme, rassemblent quant à elles moins de 10% de la population mondiale. Il s'agit des régions parmi les moins développées de la planète, essentiellement concentrées en Afrique subsaharienne. C'est dans ces zones que devrait avoir lieu l'essentiel de la croissance démographique à venir, la population de l'Afrique étant amenée à quintupler en un siècle (de 800 millions en 2000 à 4,4 milliards en 2100 d'après le scénario moyen des Nations unies).
- **De nouveaux flux migratoires.** Ces nouvelles évolutions démographiques ont engendré de nouvelles migrations. Celles-ci ont triplé depuis le milieu des années 1970 : en 2019, selon les estimations de l'ONU, 271 millions de personnes, soit 3,5% de la population mondiale, résidaient dans un autre pays que celui où elles étaient nées, contre 77 millions de personnes en 1975. Cette deuxième grande phase de migrations se distingue de la première, qui s'était développée entre la seconde moitié du XIXe siècle et les années 1930, par différents traits. Tout d'abord, l'Europe ne constitue plus le principal pôle de départ mais au contraire une importante zone d'immigration. Ensuite, les mouvements concernent l'ensemble des continents : 72% des migrants sont certes originaires des PED et leur part dans la population est beaucoup plus élevée dans les pays développés (11,6%) que dans les PED (1,8%), mais les migrants Sud-Sud sont aujourd'hui plus nombreux (97 millions) que les migrants Sud-Nord (89 millions) et les migrants Nord-Nord (57 millions). Enfin, les migrations s'inscrivent majoritairement dans des logiques régionales : l'essentiel des flux vers les Etats-Unis (50 millions de personnes nées à l'étranger) provient d'Amérique latine et des Caraïbes, ceux qui ont pour destination les pays européens (82 millions) arrivent principalement d'autres pays européens, de la rive sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne, et ceux qui aboutissent aux pays du Golfe viennent de l'Egypte, de la corne de l'Afrique ou du Pakistan.

### 3. Les explications des phénomènes démographiques

Différents facteurs permettent d'expliquer les évolutions et les tendances des indicateurs démographiques. Parmi ces facteurs, les variables économiques jouent un rôle certain.

**Expliquer la mortalité :** les principales causes de la forte mortalité d'autrefois semblent avoir été la malnutrition et les maladies infectieuses. Ce sont d'abord ces causes qui ont reculé en Europe depuis la fin du XVIIIe siècle et dans les PED depuis 1945. Mais cette première « transition sanitaire » a été suivie d'une seconde, initiée également dans les pays développés, qui a généré une diminution des décès pour cause de maladies cardiovasculaires. Comment expliquer ces évolutions ?

- Les recherches les plus récentes ont montré les limites des explications monocausales. Il apparaît ainsi que le recul des maladies infectieuses a été obtenu en plusieurs étapes où différents facteurs ont combiné leurs effets. Après la phase initiale où les progrès de l'économie (production, mais aussi stockage et distribution des denrées alimentaires) ont été primordiaux, le développement de l'hygiène publique (notamment la modernisation et la généralisation des réseaux d'égout) a joué un rôle majeur au cours du XIXe siècle. Puis, à la fin du siècle, la révolution pasteurienne a augmenté l'efficacité des techniques médicales et permis, via le relais de l'instruction publique, une amélioration de l'hygiène personnelle. Enfin, après la Seconde Guerre mondiale, le développement des antibiotiques et la généralisation de l'accès aux soins dans le cadre des systèmes de Sécurité sociale ont parachevé le processus.

- De la même manière, différents éléments semblent avoir contribué aux succès rencontrés depuis les années 1970 dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires : progrès médical, efficacité et rapidité d'intervention accrues des services de santé, mais aussi modification des comportements alimentaires et des styles de vie. Cette nouvelle transition sanitaire quasiment achevée, les nouvelles avancées pourraient tenir à l'attention grandissante portée à la santé quotidienne des personnes âgées, comme le laissent penser les gains d'espérance de vie plus élevés enregistrés récemment dans des sociétés solidaires, comme le Japon ou la France.

Expliquer la fécondité : l'explication des évolutions de la fécondité a fait l'objet d'analyses variées, démographiques, sociologiques, historiques, mais aussi purement économiques.

- **Les facteurs techniques et leurs limites.** La baisse historique de la fécondité peut s'interpréter comme le résultat du passage d'un régime de fécondité naturelle à un régime de fécondité dirigée, se caractérisant par l'usage de procédés visant explicitement à limiter les naissances. Il est donc tentant de lier ce mouvement à la mise à disposition croissante des couples de moyens techniques permettant cette limitation (préservatifs, avortement, pilule, stérilet). S'il est indéniable qu'il est aujourd'hui plus facile pour un couple de contrôler sa fécondité, cette explication techniciste trouve toutefois rapidement ses limites. En premier lieu, la seule évolution des techniques ne prédéterminerait pas le sens de l'histoire puisque les progrès médicaux ont simultanément contribué à l'augmentation de la fécondité naturelle potentielle, permettant notamment une baisse de la stérilité et de la mortalité intra-utérine. Par ailleurs, comme le montre encore aujourd'hui l'exemple de certains pays africains, la simple importation des techniques ne suffit pas à engendrer une limitation effective des naissances. Enfin et surtout, le contrôle de la procréation a débuté en Europe et notamment en France bien avant la généralisation des techniques modernes. Une « première révolution contraceptive », fondée sur des moyens sociaux comme le mariage tardif ou des techniques rudimentaires, comme le coït interrompu ou l'allaitement prolongé, a ainsi précédé de près de deux siècles la « seconde révolution contraceptive » caractérisée par la diffusion après la Seconde Guerre mondiale de la pilule et du stérilet.
- **Les explications de la baisse de la fécondité pendant la transition démographique.** Plus que la technique, la volonté nouvelle des couples de limiter les naissances constitue ainsi le facteur clé. Comment l'expliquer ? L'hypothèse de base de la théorie de la transition formulée par Adolphe Landry est qu'elle a constitué un ajustement à la baisse de la mortalité infantile, qui permettait à une proportion croissante de nouveau-nés de survivre. Ajustement qui n'est intervenu qu'après un certain délai, nécessaire à la prise de conscience individuelle que le recul de la mortalité infantile était durable, mais aussi à la rupture avec des valeurs ancestrales favorables à une forte fécondité. Toutefois, le décalage chronologique entre baisse de la mortalité infantile et baisse de la fécondité n'a pas constitué une réalité universelle : en France, les deux évolutions ont été concomitantes, voire d'ordre inversé ; en Angleterre, la fécondité a commencé par s'élever dans les milieux populaires. D'autres facteurs, économiques, culturels et sociaux, semblent ainsi avoir joué. Sur le plan économique, le déclin de la famille comme unité de production et l'accroissement des besoins de mobilité, plus facile à satisfaire avec une famille réduite, ont diminué les avantages économiques de la famille nombreuse. L'enfant est devenu de plus en plus une charge. Sur le plan culturel, l'accès à l'instruction, notamment pour les femmes, et le recul simultané de l'influence de la religion ont contribué au changement des mentalités. C'est d'ailleurs dans la France des Lumières que sont apparus ces nouveaux comportements procréateurs : s'y seraient « inventés » selon Philippe Ariès (*L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime*, 1975) le « sentiment de l'enfance » et son corollaire, la famille moderne structurée autour de l'enfant rare. D'abord bourgeois, ce modèle s'est ensuite étendu au cours du XIXe siècle, aux familles rurales puis ouvrières, selon un schéma de diffusion des normes commun à toute l'Europe.
- **Des modèles concurrents pour expliquer les évolutions récentes de la fécondité.** Les évolutions récentes de la fécondité, et notamment l'enchaînement du baby-boom et du baby-burst, ont fait l'objet de tentatives de théorisation plus formalisée.
  - **Sur la base de la nouvelle microéconomie du consommateur, Gary Becker<sup>29</sup>** a proposé un modèle explicatif de la décision de fécondité dans lequel les enfants sont considérés comme un bien de consommation durable et qui prend en compte le coût d'opportunité en termes de temps de leur

éducation. L'augmentation des revenus des parents, particulièrement ceux de la mère, est ainsi susceptible de générer deux effets de sens contraire : un effet-revenu qui accroît la « demande » d'enfants et un effet-prix qui augmente le coût d'opportunité des enfants. Si l'effet-prix l'emporte, l'accroissement des ressources induit par la croissance économique se traduira par une baisse de la fécondité. C'est, selon Becker, ce qui se serait passé lors du baby-burst.

- Critiquant notamment l'absence de prise en compte par Becker de **l'évolution des préférences**, **Richard Easterlin**<sup>30</sup> a quant à lui proposé un modèle où le facteur déterminant est le revenu relatif du couple, défini comme le rapport entre ses possibilités de gains – estimées par le revenu actuel du mari – et ses aspirations matérielles – estimées par les revenus passés des parents. Ce revenu relatif dépendrait lui-même de la taille relative des cohortes, une petite cohorte étant supposée mieux s'insérer sur le marché du travail. Les cohortes de petite taille verraient ainsi leur revenu relatif s'améliorer et engendreraient donc plus d'enfants, le mécanisme inverse se produisant pour les cohortes de grande taille.
- Les démographes Ron Lesthaeghe et Dirk Van de Kaa<sup>31</sup> ont, eux, émis l'hypothèse d'une « **seconde transition démographique** » : l'enrichissement des populations européennes les aurait conduites à se détacher de préoccupations strictement matérielles pour accorder davantage d'importance à des valeurs « post-matérialistes » selon le concept de Ron Inglehart (1990), parmi lesquelles la liberté de pensée et l'épanouissement personnel. D'où le développement des nouveaux comportements caractéristiques des dernières décennies : déclin du mariage et montée des formes d'union alternatives, report de l'âge de l'installation en couple, mais aussi baisse de la fécondité.
- Ces trois analyses peinent toutefois à expliquer la remontée de la fécondité dans les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest. La question des conditions de l'accès des femmes à l'emploi paraît ici essentielle. Au début des années 1980, la fécondité était la plus haute dans les pays ayant les taux d'emploi féminin les plus bas, aujourd'hui, elle est la plus haute là où les taux d'emploi sont les plus élevés (pays scandinaves, pays anglo-saxons, France). Différents facteurs, qui tous participent à rendre plus facile la **conciliation entre vie familiale et activité professionnelle**, peuvent expliquer cette nouvelle relation : les politiques familiales qui offrent une aide publique importante ou des possibilités d'horaires flexibles aux parents de jeunes enfants qui travaillent ; l'évolution des rapports de genre qui va dans le sens d'une participation plus grande des hommes aux tâches domestiques, contrastant avec une répartition plus traditionnelle dans les pays d'Europe de l'Est et du Sud ; les normes sociales qui jugent compatibles travail et maternité, par opposition à l'idéal dominant en Allemagne de mères totalement dévouées à leurs jeunes enfants.

### C. Les principaux effets des dynamiques démographiques

#### 1. La croissance démographique : moteur ou frein à la croissance ?

La question des liens entre croissance démographique, croissance économique et développement est complexe. On peut opposer deux grandes positions.

##### a) Les malthusiens

Les **théories malthusiennes recouvrent l'ensemble des théories selon lesquelles la croissance démographique est un frein à la croissance et au développement.**

Cette perspective apparaît en premier avec les classiques :

- C'est **Thomas Robert Malthus**<sup>32</sup> qui en est à l'origine. Dans sa **loi de population**, il entend démontrer que, dans un monde aux ressources finies, l'accroissement de la population se traduit inéluctablement par un ralentissement économique. En effet, la population suit une croissance géométrique tandis que les subsistances suivent une progression arithmétique en raison de la loi des rendements décroissants (Turgot). Dès lors, tout accroissement de la population mène selon lui à la pauvreté et conduit à une régulation « automatique » (mortalité, baisse de la natalité, mariage tardif, célibat). C'est en ce sens qu'il condamne les

*poor laws* (les « lois sur les pauvres ») en vigueur en Grande Bretagne de 1795 à 1834 qui assuraient un revenu minimum aux pauvres dans chaque paroisse et qui, dans sa perspective, encourageait les classes populaires à procréer.

- **David Ricardo**<sup>33</sup> s'inquiète, lui, des effets de la croissance démographique sur la répartition des revenus et, à terme, sur la croissance. Il écrit : « déterminer les lois qui règlent cette répartition est le principal problème en économie politique ». En effet, au travers de sa **théorie de l'état stationnaire**, il entend démontrer que la croissance démographique, en modifiant la répartition du revenu, conduit à une croissance nulle. Il distingue au sein de l'économie trois classes (les propriétaires fonciers, les capitalistes et les salariés) qui se partagent le revenu global de la façon suivante : les salariés perçoivent le salaire naturel, fixé sur le marché en fonction du panier de bien nécessaire pour assurer la survie du travailleur et de sa famille ; les propriétaires fonciers perçoivent la rente qui naît des différences de rendements entre les terres et qui rémunère les propriétaires des terres les plus productives ; les capitalistes perçoivent le profit défini comme un résidu. Or, sous l'effet de l'accroissement de la population, il faut mettre en culture des terres de moins en moins fertiles, ce qui conduit à une hausse des prix agricoles et donc de la rente foncière et du salaire. A long terme, la part des profits va tendre vers zéro. Or, les capitalistes n'investissent qu'en vue d'obtenir un profit. Le stock de capital va ainsi se stabiliser à un niveau donné : c'est l'état stationnaire.

Cette perspective va être réactivée à partir des années 1970 dans le contexte de l'explosion démographique des pays du Sud : on parle alors de **néo-malthusiannisme**.

- **Paul Bairoch**<sup>34</sup>, souligne que **l'explosion démographique des PED les conduit dans une « impasse »**, c'est-à-dire entrave leur processus de croissance et de développement. En effet, la croissance démographique limite mécaniquement celle du revenu par tête et génère des charges supplémentaires (enfants) qui ampute la capacité d'épargne des pays pauvres et donc empêche de réaliser des investissements dans les différents secteurs d'activité et dans l'éducation. D'où la nécessité de mettre en œuvre des politiques pour limiter les naissances et sortir du cercle vicieux de la croissance démographique. A la fin du XXe siècle, quasiment toutes les économies émergentes et en développement ont mis en place des politiques de planning familial, plus ou moins contraignantes et ayant plus ou moins de réussite : succès important en Chine qui opte pour la politique contraignante de l'enfant unique, mais avec de nombreux effets négatifs (enfants non déclarés, infanticides...), succès moindre en Inde qui choisit une politique incitative, passant entre autres par l'émancipation des femmes, voire mitigé dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne.
- Dans une autre perspective, le **rapport Meadows**<sup>35</sup> souligne que la **croissance démographique n'est pas soutenable**. Elle conduit à l'épuisement des ressources naturelles, la destruction de la biodiversité et engendre des pollutions notamment à l'origine du changement climatique.

#### b) Les populationnistes

A l'opposé, les **populationnistes** développent la thèse selon laquelle **la croissance démographique est un facteur de croissance économique et de développement**.

Cette perspective apparaît pour la première fois avec les mercantilistes et va être, dans une autre perspective, reprise par Marx.

- **Jean Bodin**<sup>36</sup> écrit : « il ne faut jamais craindre qu'il y ait trop de sujets, trop de citoyens, vu qu'il n'y a richesse, ni force que d'hommes ». En effet, selon lui, une forte population est le moyen d'encourager la production et les exportations, donc l'afflux d'or, source de la richesse dans la perspective mercantiliste.
- **Karl Marx**<sup>37</sup> estime, lui, que la croissance démographique européenne du XIXe siècle a fourni les bras nécessaires à son industrie naissante.

Au-delà, depuis les années 1950, nombre de démographes mettent en évidence les effets positifs de la croissance démographique sur la croissance économique, via **deux effets** :

- **Un effet quantitatif**, notamment mis en évidence par Alfred Sauvy<sup>38</sup>. D'abord, la croissance démographique est un moteur de la **croissance extensive** en permettant l'accroissement de la quantité de travail. Ensuite, elle contribue à **modifier les prix relatifs du travail et du capital** : le travail, plus abondant, devient relativement

moins cher, alors que le capital, plus rare, devient relativement plus cher. En conséquence, cela peut conduire à une baisse des coûts salariaux qui peuvent accroître la compétitivité-coût et donc les exportations. Cela peut aussi contribuer à attirer les investissements étrangers, le capital étant mieux rémunéré. Enfin, la croissance démographique stimule la **consommation** donc la demande globale et ainsi, dans une perspective keynésienne, contribue à stimuler la production.

- **Un effet qualitatif**, notamment mis en évidence par Esther Boserup<sup>39</sup> au travers de sa **thèse de la « pression créatrice »** appliquée aux PED. Selon cette thèse, la capacité d'une terre à nourrir la population dépend des systèmes agraires et ceux-ci évoluent justement en fonction de la pression exercée par la population qui stimule l'introduction d'innovations (régression des jachères, utilisation d'engrais, irrigation, mécanisation). C'est ce qui permet de lever le verrou malthusien.

Aujourd'hui, ce sont ces thèses populationnistes qui sont mobilisées dans de nombreux pays développés pour justifier la mise en place de **politiques natalistes** comme en France où Emmanuel Macron prône le « réarmement démographique ». Au-delà, la Chine est également revenue sur sa politique de l'enfant unique.

### c) Quelle validation empirique ?

**Deux types d'approches** ont été développés pour analyser les effets de la croissance démographique sur l'économie : l'investigation historique et les tests économétriques.

- **L'investigation historique.** Jean-Paul Rioux<sup>40</sup> montre que croissance démographique et industrialisation ont été souvent découplés. Par exemple, la population britannique a connu une forte progression après le début du XIXe siècle donc après le démarrage de l'industrialisation. A l'inverse, la Russie a connu une forte progression démographique entre 1750 et 1850 sans pour autant connaître d'industrialisation à cette période. Patrick Verley<sup>41</sup> montre que le développement des techniques économes en main-d'œuvre a surtout été stimulé par la rareté et la cherté de la main-d'œuvre dans certaines régions industrielles en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Par ailleurs, c'est surtout l'extension des classes moyennes qui a permis l'augmentation de la demande.
- **Les tests économétriques.** Les tests économétriques font apparaître jusque dans les années 1980 une corrélation faiblement positive entre taux de croissance de la population et du niveau de vie mais inverse depuis sans que l'on puisse identifier clairement le sens de la causalité.

## 2. Quels effets du vieillissement ?

A une époque où la majeure partie de la population mondiale sort ou est sortie de la transition démographique, c'est la question de son vieillissement qui focalise toutes les attentions. En particulier, il est question de son impact sur la croissance économique, sur l'équilibre des comptes sociaux et sur l'épargne.

### a) Quels effets sur la croissance économique ?

Pour certains, le vieillissement de la population est **synonyme de déclin économique** tant par ses effets quantitatifs que qualitatifs.

- **Effets quantitatifs** : le vieillissement de la population se traduit mécaniquement par une baisse de **l'offre de travail** disponible donc une raréfaction de la main-d'œuvre, voire des pénuries dans certains secteurs. Cet écueil peut néanmoins être évité par le recours à **l'immigration** (comme l'a fait l'Allemagne) et/ou par **l'innovation technologique** (comme le fait le Japon, champion de la domotique, robotique appliquée à la vie quotidienne).
- **Effets qualitatifs** : le vieillissement de la population peut laisser craindre un **ralentissement de la productivité**, une population vieillissante étant moins prompt à innover, comme le soulignait Alfred Sauvy, et étant aussi en moins bonne santé. Néanmoins, le lien entre vieillissement et ralentissement de la productivité est **loin d'être évident** : d'un côté les progrès médicaux et le progrès technique (l'usage des exosquelettes par exemple dans le bâtiment) permettent de reculer certaines limites physiologiques et, d'un autre côté, les effets d'apprentissage permettent d'augmenter la productivité avec l'expérience.

Néanmoins, cette perspective est à relativiser car le vieillissement a aussi des **effets économiques positifs**. Il est en effet source de nouvelles activités économiques : tourisme, loisirs, service à la personne, secteur médical et paramédical, etc. qui participent à l'essor d'une **silver economy**. D'autant que nombre de « boomers » ont un pouvoir d'achat supérieur à celui des retraités de la génération précédente, ce qui leur permet de consommer, ce qui, dans une perspective keynésienne, stimule l'activité économique. Notons néanmoins qu'une partie de l'activité engendrée par cette *silver economy* se rapporte à des **emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés**.

b) Quels effets sur la protection sociale ?

Notre système de protection sociale est fondé principalement sur une **logique bismarckienne** reposant largement sur le **travail**. Le vieillissement de la population questionne ainsi notre modèle de protection sociale.

Le vieillissement de la population pose d'abord le **problème du financement** de notre modèle de protection sociale.

- **Le vieillissement de la population met en péril les comptes sociaux.** Selon le dernier rapport du Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS), publié le 16 janvier 2024, les administrations de Sécurité sociale sont en 2023 en excédent (0,7% du PIB). Néanmoins, il prévoit une nouvelle dégradation dans les années à venir. Par ailleurs, toutes les branches de la Sécurité sociale ne sont pas dans la même situation : la branche maladie et la branche vieillesse en particulier affichent un déficit qui devrait s'aggraver avec le vieillissement. Selon la note d'analyse « Protection sociale : le choc du vieillissement est-il (in)soutenable ? » publié en juillet 2022 par France Stratégie, les dépenses de protection sociale concernent aux trois quarts les dépenses de santé et de retraites qui sont très concentrées sur les plus de 60 ans. A contrario, les prélèvements qui financent la protection sociale reposent encore largement sur les 20-59 ans. Dans ces conditions, on peut se demander si la protection sociale sera en mesure d'affronter le choc démographique à venir. C'est en particulier le cas pour nos systèmes de retraite par répartition puisque ce sont les actifs d'aujourd'hui qui cotisent pour financer les pensions des retraités actuels. Leur financement est donc intrinsèquement dépendant du ratio actifs/inactifs.
- **Cela est néanmoins à relativiser.** D'abord, il faut noter que l'accroissement des dépenses de santé est davantage lié au progrès technique en matière médicale plus que par la hausse du nombre de seniors. Ensuite, de nombreuses réformes ont fait évoluer le financement de la protection sociale vers un financement par l'impôt (50% en 2021). Enfin, de nombreuses réformes du système de retraite visent à s'adapter à ce changement : l'augmentation de la durée de cotisation (43 annuités) ou l'élévation de l'âge de départ légal à la retraite (64 ans) sont les deux voies privilégiées (la baisse des pensions étant politiquement plus délicate et ayant des conséquences économiques négatives directes).

Le vieillissement de la population pose ensuite la **question de la dépendance**. En effet, le vieillissement de la population pose de façon accrue le problème de la perte d'autonomie prise en charge actuellement essentiellement par les familles. Il est donc question de créer une **cinquième branche de la Sécurité sociale**, ce qui pose, en creux, la question de son **financement** dans un pays où le poids des PO est déjà élevé et où, dans une perspective libérale, cela pèse sur l'activité économique (« trop d'impôt tue l'impôt » Arthur Laffer). La création d'un "cinquième risque" a déjà été proposée par le gouvernement de François Fillon en 2008. Considérant que les quatre branches de la sécurité sociale (maladie, accidents du travail, retraite, famille) ne pouvaient répondre au vieillissement de la population, ce projet devait permettre d'assurer la prise en charge de la dépendance en combinant un financement public au titre de la solidarité et la mise en place d'une assurance individuelle encouragée par des incitations fiscales. Malgré le lancement d'un grand débat national en 2011, le projet a été abandonné en raison du contexte économique et de la situation des finances publiques. Dans son discours du 9 juillet 2018 prononcé devant le Congrès et dans un discours sur le vieillissement de la population du 13 juin 2018, le président de la République, Emmanuel Macron, a semblé faire renaître l'idée de la prise en charge au sein d'un "nouveau risque". À la suite de la concertation nationale "Grand âge et autonomie", organisée fin 2018, 175 propositions de mesures ont été présentées dans le rapport Libault. Un projet de loi consacré à la dépendance devait être présenté par le gouvernement en 2019, mais a finalement été reporté à 2020 en raison de la réforme des retraites. La crise sanitaire du COVID-19 remet à l'ordre du jour le sujet de la dépendance. Une concertation avec les partenaires sociaux et les collectivités territoriales devrait être organisée prochainement afin de

trouver des solutions de financement à mettre en place pour la prise en charge de ce nouveau risque d'ici 2024. Selon le baromètre d'opinion 2020 de la Drees, les deux tiers des Français (64%) sont demandeurs d'une prise en charge financière par les pouvoirs publics de la perte d'autonomie. Sept Français sur dix souhaitent que cette aide soit réservée aux personnes âgées disposant de faibles revenus. De plus en plus de Français sont favorables à une aide universelle, sans conditions de ressources.

### c) Quels effets sur l'épargne ?

Selon la **théorie du cycle de vie de Franco Modigliani et Albert Ando**<sup>42</sup> le vieillissement doit conduire à une baisse de l'épargne. Il s'agit d'une tentative de modéliser les comportements d'épargne, d'accumulation patrimoniale et de désépargne en fonction de la position dans le cycle de vie. Elle repose sur plusieurs hypothèses :

- Les agents connaissent leur revenu permanent et leur position dans le cycle de vie. Il désirent consommer une part constante (ou croissante) de leur revenu permanent.
- Les agents ont accès au marché des capitaux qui est supposé fonctionner parfaitement, ce qui leur permet d'effectuer des arbitrages intertemporels
- Les agents ne sont pas altruistes. Ils ne souhaitent par exemple pas transmettre un patrimoine net positif à leurs enfants.

Le cycle de vie peut être découpé en trois phases.

- Durant la **jeunesse**, l'agent emprunte pour financer ses études. Son niveau de consommation est supérieur à ses revenus. Il s'endette et donc son patrimoine net est négatif.
- Durant la **phase active**, l'individu perçoit des revenus d'activité croissants. Ils sont croissants car il accroît son capital humain avec l'expérience professionnelle qu'il accumule. Ces revenus d'activité lui permettent, tout en conservant constant ou en accroissant son niveau de consommation, d'épargner. L'accumulation progressive de ces flux d'épargne lui permet alors de rembourser les dettes contractées durant ses études et même obtient un patrimoine net positif.
- La troisième période correspond à la **retraite**. L'individu ne dispose alors plus de revenus d'activité. Il maintient cependant son niveau de consommation grâce à ses revenus du patrimoine ainsi qu'en désépargnant ce qu'il a accumulé dans sa vie active. L'agent consomme ainsi son patrimoine jusqu'à son décès. Son patrimoine redevient nul à la fin de son cycle de vie.

Si le fait que la position dans le cycle de vie détermine en partie les comportements d'épargne et de consommation fait consensus aujourd'hui, **certaines prédictions du modèle ne s'observent pas empiriquement**. Cela est particulièrement vrai pour la variation du patrimoine net en fonction de l'âge. En effet, en France par exemple, le patrimoine net moyen des ménages augmente avec l'âge de la personne de référence. Il augmente continuellement pour atteindre un maximum de 315 000€ entre 60 et 69 ans selon l'INSEE puis stagne au-delà de 70 ans. Cela entre en contradiction avec l'idée d'une accumulation patrimoniale durant la vie active qui serait ensuite consommée pour pallier l'absence de revenus d'activité durant la retraite. Ainsi, on observe plutôt une forte propension à épargner des classes âgées, surtout dans les pays comprenant un système de retraite par capitalisation, soit privé (pays anglo-saxons), soit public (Québec). Cela contribue à transformer le mode de financement des économies avancées via l'essor des fonds de pensions qui cherchent à optimiser les rendements de l'épargne de leurs clients. On peut donc opérer un **lien entre le vieillissement de la population et le développement d'une économie de marchés financiers**.

## II. QUELLES EVOLUTIONS DES MODES DE VIE DEPUIS LE 19<sup>E</sup> SIECLE ?

Depuis le XIXe siècle, on assiste à un bouleversement des modes de vie. Alors que le niveau de vie désigne les éléments mesurables et quantitatifs, le mode de vie s'intéresse aux manières dont sont dépensés les revenus en les reliant à des éléments qualitatifs et culturels. On peut s'interroger sur trois principales évolutions : l'urbanisation (A), l'avènement de la société de consommation (B) et l'uniformisation des modes de vie (C).

## A. L'urbanisation et ses effets

### 1. L'urbanisation...

En deux siècles, les modes de vie ont été radicalement bouleversés. Les sociétés rurales traditionnelles ont progressivement laissé place à des **sociétés urbaines**. À l'orée de la révolution industrielle, l'Europe est largement rurale. Plus de 80 % de la population vit à la campagne, dans des petits villages souvent mal reliés au reste du monde. Les grandes villes sont l'exception, à part Londres et Paris. Il en est de même en Amérique du Nord où New York n'a que quelques milliers d'habitants. Deux siècles plus tard, villes et sociétés urbaines dominent l'ensemble de la planète.

À l'origine de ce phénomène, **le Royaume-Uni qui connaît une urbanisation précoce** : son taux d'urbanisation passant en effet de 19 % en 1800 à 53 % en 1853 avant d'atteindre 67 % à la fin du XIXe siècle et 84 % de nos jours. Il faudra attendre 1931 pour que la France comprenne autant de citadins que de ruraux. Elle a depuis lors refait son retard puisque son taux d'urbanisation s'élève de nos jours à 81 % contre 72 % pour l'ensemble de l'Union Européenne.

**Depuis quelques décennies, cette transition urbaine touche l'ensemble du monde.** 600 millions de Chinois ont rejoint les villes ces 25 dernières années et le taux de croissance urbaine est actuellement de 4,5 % par an en Afrique subsaharienne. Par conséquent, si seulement 56 % de la population mondiale vit actuellement en ville, ce chiffre devait doubler d'ici 2050 selon la Banque Mondiale, accentuant le phénomène de métropolisation des hommes et des activités ainsi que la formation de gigantesques mégapoles, notamment dans les pays en développement.

### 2. ...bouleverse les modes de vie

**Cette urbanisation bouleverse les modes et les instances de sociabilité traditionnelles.** La sociabilité rurale se caractérisait par une forte solidarité familiale et villageoise, le temps y était scandé par un double rythme, celui de la nature et celui de Dieu. Tout s'y faisait collectivement, aussi bien les travaux des champs que les grandes fêtes religieuses. À l'opposé, les sociétés citadines favorisent l'individualisation des destinées tout en promouvant une plus forte division du travail. Pour autant, comme le souligne Emile Durkheim<sup>43</sup> cela ne signifie pas une disparition de la solidarité : l'approfondissement de la division du travail transforme la solidarité, c'est le passage d'une solidarité mécanique à une solidarité organique.

- **Les sociétés traditionnelles sont caractérisées par une solidarité mécanique.** Elle concerne les communautés de petite taille, très homogènes socialement et moralement. La conscience individuelle s'y trouve subordonnée à la conscience collective, c'est-à-dire à l'ensemble des valeurs, croyances et pratiques communes. Robert Nisbet<sup>44</sup> écrit à leur sujet, que ce qui leur donne corps « *ce sont les liens du sang, ceux du sol et un même sentiment du sacré* », ce qui signifie que : la propriété est collective ; le comportement de chacun obéit aux nécessités de la communauté ; la religion se confond avec le culte et le rituel.
- **Dans les sociétés modernes, Durkheim fait apparaître une contradiction : « comment se fait-il qu'en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? ».** Plus autonome, car l'individualisme est une caractéristique des sociétés modernes au sens où l'on constate un affranchissement de l'individu vis à vis des contraintes sociales. Pour faire simple, il est désormais possible de « *choisir sa vie* » : choisir son conjoint, sa profession, son lieu de résidence, sa religion ou son absence de religion. Plus dépendant ajoute-t-il, en ce sens que la part de ses besoins que l'individu est capable de satisfaire de façon autonome ne cesse de se réduire. *In fine*, la question est celle de l'étude du processus qui permet à un ensemble d'individus de constituer une société, c'est-à-dire un tout intégré. **La réponse qu'il apporte tient dans l'idée que c'est la division du travail elle-même qui, en rendant les individus interdépendants et complémentaires, produit une nouvelle forme de solidarité qu'il appelle organique.** Dans les sociétés modernes, l'individu s'est émancipé des liens communautaires (parentèle, village, profession). La conscience individuelle s'éloigne de la conscience collective.
- **L'évolution du droit témoigne de ce changement de solidarité : on passe d'un droit répressif à un droit restitutif.** La solidarité mécanique est attachée au droit répressif qui concerne *les états forts de la conscience collective*. Elle inflige à celui qui les a bafoués, une peine qui va du bannissement jusqu'au châtement corporel qui peut conduire jusqu'à la mort. « *Il s'agit de se venger de l'outrage fait à la morale* » écrit Durkheim. La solidarité organique est associée quant à elle au droit restitutif, dont l'objectif est la remise en état, la

réparation de ce qui a été endommagé. Ce droit se développe avec la division du travail puisque les accidents ou les délits ne concernent qu'une partie du corps social et non plus sa totalité, comme dans le cas précédent.

- **L'origine de l'approfondissement de la division du travail est à rechercher du côté de l'évolution des conditions de vie : d'une part, l'augmentation de la population, d'autre part, l'accroissement de la densité sociale c'est-à-dire l'intensification des communications inter-individuelles.** La division du travail « crée entre les hommes tout un système de droits et de devoirs qui les lient les uns aux autres d'une manière durable (...) Elle donne naissance à des règles qui assurent le concours pacifique et régulier des fonctions divisées ». Elle a donc une fonction d'intégration des individus à la société.
- **Durkheim n'est cependant pas aveugle : constatant la crise sociale et morale qui frappe les sociétés industrielles à la fin du XIXe siècle, il ne dénonce ni le progrès technique, ni la lutte des classes, mais des formes pathologiques de la division du travail social.** Durkheim identifie en particulier trois situations où la division du travail social ne permet pas d'assurer la solidarité sociale : les situations de crises industrielles et commerciales en raison des faillites d'entreprises qu'elles provoquent et du chômage qui s'en suit ; les situations de lutte entre les classes et les situations où la division du travail social est poussée à l'extrême, notamment dans le domaine scientifique, ce qui conduit à l'isolement. Or, écrit Durkheim : « si la division du travail ne produit pas la solidarité, il y a un état d'anomie », c'est-à-dire un état maladif de la société, chacun étant insuffisamment conscient « du besoin qu'il a des autres et de la dépendance mutuelle ». Cet état d'anomie a pour origine la vitesse des changements des structures de la société, une nouvelle morale n'ayant pas pu se mettre en place pour compenser la disparition de la morale traditionnelle. Donc, les individus refusent de se plier aux contraintes et aux règles qui permettent à chacun de trouver sa place dans la vie sociale. Ils ne partagent plus systématiquement les mêmes pratiques et les mêmes buts. Il est donc nécessaire de mettre en place volontairement des moyens de le préserver, là où précisément la modernité a affaibli les institutions traditionnelles : il souligne en particulier le rôle de la famille, de l'école mais aussi des corporations professionnelles.

**L'urbanisation contribue également à une plus forte sécularisation des mœurs et d'une nouvelle rationalisation du temps** qui échappe de plus en plus à la religion pour devenir celui de la production et du travail. L'horloge de l'usine puis la montre individuelle se substituent progressivement aux cloches de l'église pour déterminer les heures de la journée et pour distinguer le temps du travail de celui des loisirs. Cette standardisation du temps se remarque jusque dans les activités artistiques avec l'invention de métronome (1812) qui dorénavant marque le tempo musical, et jusque dans les rythmes du sommeil. Si l'on en croit Roger Erich<sup>45</sup>, le XIXe siècle ayant vu le sommeil monophasique remplacer l'ancien sommeil biphasique, accompagné de la traditionnelle sieste méridienne, en même temps que le rythme des trois huit s'imposait à l'usine.

#### B. De la révolution consumériste à sa remise en cause ?

##### 1. L'avènement d'une société de consommation...

**Il n'existe pas de société de consommation au XIXe siècle, encore moins avant le début du processus d'industrialisation.** Pour la plupart des Européens, les échanges se limitent au nécessaire et se font principalement dans un rayon relativement court, comme l'a montré Fernand Braudel<sup>46</sup>. Tout au plus voit-on émerger dans les grandes villes comme Londres ou Paris où se développent des classes moyennes au XIXe siècle une logique qui rappelle la dynamique de la consommation ostentatoire de Thorstein Veblen<sup>47</sup> : les classes moyennes jettent leur dévolu sur des produits moins coûteux, notamment les « indiennes » en coton imprimé qui imitent les tissus de soie de l'aristocratie. Moins coûteux que ces derniers, mais moins résistants que les antiques toiles de laine, l'usage de ces textiles en coton lance la dynamique de consommation de biens éphémères. Ainsi commence ce que l'historien Jean Claude Dumas appelle « la révolution matérielle » dans son ouvrage éponyme (2020).

Si la Grande Bretagne peut être considérée comme le berceau de la révolution industrielle, **la France, et plus particulièrement Paris, est à l'origine d'une véritable révolution commerciale**, symbolisée par le grand magasin, cette « cathédrale du commerce moderne [...] pour un peuple de clientes » (Émile Zola). Le Bon Marché créé en 1852 par Aristide Boucicaut en est la parfaite illustration. *Self made man* monté de sa Normandie natale à Paris, Boucicaut correspond trait pour trait à la figure de l'entrepreneur schumpétérien. Son innovation consiste à proposer dans un

même espace des produits qui se vendaient d'habitude dans les boutiques spécialisées. Entrée libre, rayonnage, promotions et soldes réguliers afin de renouveler les collections lui permettent de vendre de gros volumes et par conséquent de faire des économies d'échelle. Un décorum fastueux, destiné à attirer une clientèle aisée, fit le reste. Car l'univers du grand magasin et la révolution commerciale qu'il induit sont essentiellement bourgeois, citadin et féminin – et ils participent à ce titre à l'émancipation des femmes que la société bourgeoise tend à confiner à la sphère familiale et domestique. Le Bon Marché fait rapidement des émules en France et à l'étranger : Samaritaine, Galerie Lafayette, Bazar de l'hôtel de ville...

En France, **il faut attendre l'Entre-deux-guerres pour que des magasins visant plus spécifiquement les catégories populaires soient ouverts**. C'est le cas notamment des enseignes à prix unique : Uniprix (1928), Prisunic (1931) et monoprix (1932). Toutefois, un phénomène d'une autre ampleur voit le jour aux États-Unis où naît une première « **société de consommation** » (pour reprendre l'expression popularisée par Jean Baudrillard<sup>48</sup> dès les années 1920. Automobile, habillement, électroménager, mais aussi restauration rapide (White Castle, la première chaîne de fast-food est créée en 1921, tandis que McDonald's ouvre son premier restaurant en 1937) participent d'un mode de vie consumériste que l'on rapporte souvent à l'*American way of life*. Un temps ralenti par la Grande dépression des années 1930 puis les impératifs de l'économie de guerre durant la Seconde Guerre mondiale, **cette société de consommation s'affirme aux États-Unis après 1945 puis gagne l'Europe les années suivantes**. Les nouvelles habitudes de consommation s'imposent d'abord en ville et dans les milieux aisés, imités bientôt par les classes moyennes, avant de toucher les classes populaires urbaines puis rurales. Les Trente glorieuses actent ainsi l'entrée dans l'ère des « choses », pour reprendre le titre du roman éponyme de Georges Perec (1965), autrement dit des biens de consommation de masse que les supermarchés (les premiers ouvrent aux États-Unis dans les années 1920 ; en France, le premier Leclerc date de 1949, le premier Carrefour de 1959 et le premier Auchan de 1961), les hypermarchés (apparus dès les années 1930 aux États-Unis, le premier est lancé en France en 1963 dans la région parisienne), puis les centres commerciaux (dont les premiers naissent outre-Atlantique dans les années 1950, mais seulement en 1969 en France) mettent à disposition d'une clientèle de plus en plus nombreuse et avide.

Le XXI<sup>e</sup> siècle n'oubliant pas d'apporter sa pierre à l'édifice avec **l'invention de l'e-commerce** qui tout en favorisant l'essor de la consommation en bouleverse les structures traditionnelles.

2. ...puis sa remise en cause ?

Au moment où beaucoup s'accordent à penser que notre mode de développement n'est pas soutenable, c'est la nature même de notre mode de vie qui pose question.

Calculé par le Global Footprint Network, le jour du dépassement, (qui correspond à la date à laquelle l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la terre peut produire en une année) arrive de plus en plus tôt : il est tombé le 2 août en 2023 contre le 1er novembre en 2000 et le 7 décembre en 1990. Selon les calculs de World Wildlife Fund, il faudrait 1,75 terre en 2022 pour satisfaire l'ensemble de nos besoins de consommation sans outrepasser notre dotation en ressources. À titre de comparaison, une terre suffisait à la fin des années 1960. Ces données globales cachent néanmoins une grande disparité géographique. Si toute la population mondiale vivait comme des États-Uniens 5 planètes seraient, nécessaires, tandis qu'il en faudrait entre 2,5 et 3 si l'humanité vivait comme les Européens, 2,2 comme les Chinois et seulement 0,7 comme les Indiens. Si le changement du mode de vie des pays développés paraît indispensable, voire inéluctable, la transition vers un mode de vie plus frugal et moins énergivore est loin de faire l'unanimité. D'autre part, les conditions pour mettre en œuvre ladite transition sont délicates, car elles supposent une remise en question de nos habitudes de consommation (vestimentaire, alimentaire...), mais aussi une réflexion sur les mobilités à venir, sur la question de l'étalement urbain, de la pertinence de l'habitat individuel et de la dépendance à l'automobile, autant de sujets qui sont au cœur du modèle de l'*American way of life* dont le président américain George Bush avait dit lors du sommet de la Terre en 1992 qu'il « n'était pas négociable », mais que certains économistes et historiens remettent de plus en plus en question (Céline Plessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil., *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, 2013).

Ces différents éléments contribuent à changer les comportements des consommateurs. Les enquêtes révèlent une évolution des valeurs des consommateurs qui contribue à nourrir une « **consommation engagée** » analysée par Sophie Dubuisson-Quellier<sup>49</sup> et reflet d'une rationalité en valeur d'après la typologie de Max Weber<sup>2</sup>. Exemple, selon l'enquête 2020 du CREDOC (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), parmi les critères dont les consommateurs déclarent qui les incitent à l'achat, ceux liés à la préservation de l'environnement, à la fabrication locale et au respect des droits des salariés ont connu une progression. Dans les usages, cela est également perceptible. Les

usages partagés, comme la location, le troc, le réemploi ou le don ont connu un nouvel essor comme le recyclage ou l'économie collaborative (qu'incarne le succès du covoiturage). C'est la même idée avec les achats d'occasion, les achats de biens plus « durables », comme les produits issus de l'agriculture biologique ou les produits alimentaires en vrac. Néanmoins, la récente flambée des prix, en affectant le pouvoir d'achat des ménages, et en particulier des plus modestes, vient heurter de plein fouet cette transition vers une consommation plus sobre et plus responsable.

### C. Vers une uniformisation des modes de vie ?

#### 1. Une uniformisation des modes de vie...

De nombreux exemples témoigneraient d'une **uniformisation des modes de vie à l'échelle planétaire**, associée – et souvent dénoncée – à tort ou à raison à une américanisation symbolisée par les succès planétaires de Coca-Cola, McDonald's, Starbucks, etc. Sans parler évidemment de ceux des blockbusters hollywoodiens ou de la standardisation en matière vestimentaire : jean's, tee-shirt, sweat-shirt, etc. En vérité, **le phénomène n'est pas nouveau**. La diffusion d'un mode de vie à l'américaine a commencé au début du XXe siècle, touchant d'abord les classes supérieures (par l'intermédiaire du jazz notamment) avant de se démocratiser progressivement avec les Trente Glorieuses (l'imaginaire des boomers étant indissociable de celui des Westerns et du Rock). De même qu'elle ne peut être dissociée de l'expansion d'un mode de vie au XIXe siècle, tant du point de vue de la mode vestimentaire (chapeau haut de forme puis chapeau melon, redingotes, costumes masculins par exemple) qu'en ce qui concerne le sport, du football au rugby, en passant par les courses hippiques, l'athlétisme, le tennis et le golf. Cette uniformisation aurait néanmoins pris une nouvelle dimension avec l'essor de la mondialisation, des médias et des technologies de l'information et de la communication. Marshall McLuhan<sup>50</sup> parle d'un « **village planétaire** » pour désigner le fait qu'il n'y aurait aujourd'hui plus qu'une culture comme si le monde n'était qu'un seul et même village. Selon lui, les moyens de communication audiovisuelle modernes (radio, télévision, etc) et la communication instantanée de l'information conduisent à un monde unifié, notamment sous l'égide des FMN qui mettent en place des stratégies mondiales et diffusent leurs marques, slogans et produits uniformisés sur toute la planète.

**L'uniformisation des modes de vie à l'échelle de la Nation** est également une thématique avancée par Henri Mendras<sup>15</sup> au travers de son concept de la « moyennisation ». La tertiarisation de l'économie, l'enrichissement de la société française pendant les Trente Glorieuses, la diffusion d'une culture de masse portée par l'essor des médias de masse et la massification scolaire a favorisé l'extension des classes moyennes et le rapprochement des modes de vie.

#### 2. ...à relativiser

Cette uniformisation de la consommation est néanmoins à relativiser à plusieurs titres.

- **Entre les pays**, on assiste au maintien de certains particularismes nationaux et plutôt à des mélanges qu'à une uniformisation culturelle : on parle de syncrétisme. Le succès mondial de la pizza, plat napolitain traditionnel, revisité par l'industrie de la restauration américaine, en est la parfaite illustration.
- **Au sein des pays**, on assiste de même au maintien de différenciations sociales
  - Entre **classes sociales** comme l'avait déjà montré Pierre Bourdieu<sup>51</sup> qui met en évidence des styles de vie différents entre les classes sociales.
  - Selon le **genre** : malgré certains rapprochements (beauté et voiture par exemple) des distinctions demeurent : par exemple, les femmes adoptent davantage une consommation « verte » et des comportements plus précautionneux (épargne) alors que les hommes se distinguent par leur consommation plaisir et de loisir.
  - Selon la **génération**, comme l'illustre les consommations numériques.

## REFERENCES

---

- <sup>1</sup> Karl Marx, *Le Capital* (1867)
- <sup>2</sup> Max Weber, *Economie et société* (1922)
- <sup>3</sup> Pierre Bourdieu, *La distinction* (1979)
- <sup>4</sup> Thomas Amossé, Joanie Cayouette-Remblière et Julien Gros, « Un schéma de classe d'emploi à la française », *Revue française de sociologie* (2022)
- <sup>5</sup> Thomas Amossé et Joanie Cayouette-Remblière, « Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage », *Economie et statistique* (2022)
- <sup>6</sup> Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française* (1986)
- <sup>7</sup> Louis-René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* (1840)
- <sup>8</sup> Edward P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise* (1963)
- <sup>9</sup> Henri Mendras, *La seconde révolution française* (1988)
- <sup>10</sup> Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière* (1999)
- <sup>11</sup> Thierry Amossé et Olivier Chardon, « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Economie et statistique* (2006)
- <sup>12</sup> Berle et Means, *The Modern Corporation and Private Property* (1932)
- <sup>13</sup> Nicolas Frémeaux, *Les Nouveaux héritiers* (2019)
- <sup>14</sup> Henri Mendras, *La seconde révolution française : 1965-1984* (1988)
- <sup>15</sup> Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive* (2006)
- <sup>16</sup> Eric Maurin et Dominique Goux, *Les nouvelles classes moyennes* (2012)
- <sup>17</sup> Henri Mendras, *La fin des paysans* (1967)
- <sup>18</sup> Pitirim Sorokin, *Social Mobility* (1927)
- <sup>19</sup> Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* (1835)
- <sup>20</sup> Cédric Hugrée, « Les sciences sociales face à la mobilité sociale. Les enjeux d'une démesure statistique des déplacements sociaux entre générations », *Politix*, n°114 (2016)
- <sup>21</sup> Marie-Duru Bellat et Annick Kiefferb, *Les deux faces, objective et subjective, de la mobilité sociale* (1986)
- <sup>22</sup> Thomas Piketty, *Le Capital au XXIème siècle* (2013)
- <sup>23</sup> Louis-André Vallet, « Mobilité observée et fluidité sociale en France de 1977 à 2003 », *Idées économiques et sociales* (2014)
- <sup>24</sup> Camille Peugny, *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale* (2013)
- <sup>25</sup> Camille Peugny, « La dynamique générationnelle de la mobilité sociale », *Idées économiques et sociales* (2014)
- <sup>26</sup> Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers* (1964) et *La reproduction* (1970)
- <sup>27</sup> Raymond Boudon, *L'inégalité des chances* (1973)
- <sup>28</sup> Adolphe Landry, *La Révolution démographique* (1934)
- <sup>29</sup> Gary Becker, « An Economic Analysis of Fertility » (1960)
- <sup>30</sup> Richard Easterlin, « Relative Economic Status and the American Fertility Swing (1960)
- <sup>31</sup> Ron Lesthaeghe et Dirk Van de Kaa, « Two Demographic Transitions ? » (1986)
- <sup>32</sup> Thomas Robert Malthus, *Essai sur le principe de population* (1798)
- <sup>33</sup> David Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817)
- <sup>34</sup> Paul Bairoch, *Le tiers-monde dans l'impasse* (1971)
- <sup>35</sup> Denis et Donatella Meadows, *Limits to the Growth* (1972)
- <sup>36</sup> Jean Bodin, *Les Six Livres de la République* (1576)
- <sup>37</sup> Karl Marx, *Le capital* (1867)
- <sup>38</sup> Alfred Sauvy, *Théorie générale de la population* (1954)
- <sup>39</sup> Esther Boserup, *Evolution agraire et pression démographique* (1970)
- <sup>40</sup> Jean-Paul Rioux, *La révolution industrielle 1770-1880* (2015)
- <sup>41</sup> Patrick Verley, *La révolution industrielle* (1997)
- <sup>42</sup> Franco Modigliani et Albert Ando, « The lite cycle hypothesis of saving » *American Economic Review* (1963)
- <sup>43</sup> Emile Durkheim, *De la division du travail social* (1893)
- <sup>44</sup> Robert Nisbet, *La tradition sociologique* (1966)
- <sup>45</sup> Roger Erich, *La grande transformation du sommeil. Comment la révolution industrielle a bouleversé nos nuits* (2021)
- <sup>46</sup> Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe* (1969)
- <sup>47</sup> Thorstein Veblen, *La théorie de la classe des loisirs* (1899)
- <sup>48</sup> Jean Baudrillard, *La société de consommation* (1970)
- <sup>49</sup> Sophie Dubuisson-Quellier, *La consommation engagée* (2018)
- <sup>50</sup> Marshall McLuhan, *The Medium is the Massage* (1967)
- <sup>51</sup> Pierre Bourdieu, *La distinction* (1979)